



Rencontre Moyen terme 2014-2018

Compétitivité et facteurs de développement des entreprises Quels enjeux statistiques pour les années à venir ?

- 20 juin 2013 -

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
LISTE DES PARTICIPANTS.....	3
COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE.....	6

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE MOYEN TERME 2014-2018

Compétitivité et facteurs de développement des entreprises
Quels enjeux statistiques pour les années à venir ?

- 20 juin 2013 -

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture.....	5
Introduction.....	7
I. Première table ronde : Mesurer la compétitivité des entreprises.....	8
II. Deuxième table ronde : Mesurer la compétitivité de l'économie nationale.....	20
III. Troisième table ronde : Financement des entreprises et compétitivité.....	27
IV. Présentation du réseau européen de recherche sur la compétitivité.....	36
V. Premières perspectives statistiques.....	38
Conclusion.....	40

PROGRAMME DETAILLE ET BIBLIOGRAPHIE

Voir le programme détaillé [ici](#)

Voir la bibliographie des tables rondes [ici](#)

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Organisme
ALBENQUE	Alexandra	Ministère économie et finances - Dir. gén. compétitivité industrie et services
ARCHAMBAULT	Edith	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
AUDIBERT	Pierre	Secrétaire général du Cnis
BAQUERO	Laure	Ministère économie et finances - Direction générale du trésor
BÉGUIN	Jean-Marc	Insee - Statistiques d'entreprises
BELLAS	Dimitri	COE Rexecode
BEYSSAC	Blanche	MiddleNext
BIACABE	Jean-Luc	Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BOCCARA	Frédéric	Insee - Statistiques d'entreprises
BOISSINOT	Jean	Ministère économie et finances - Direction générale du trésor
BONNANS	Dominique	Délégation intermin. à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
BOURRIOT	François	Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
BOVAR	Odile	Conseil national de l'information statistique
BRION	Philippe	Insee - Statistiques d'entreprises
CAIRO	Gilberte	Conseil national de l'information statistique
CAPELLE-BLANCARD	Gunther	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
CARAES	Didier	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CAUDRON	Pascale	Cnis
CHARTAUX	Joël	Fédéchimie CGTFO
CHAZAL	Joëlle	Insee - Statistiques d'entreprises
CHESNEAU	Philippe	Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CHEYNEL	Henry	Individuel
COLIN	Grégori	Économiste, cabinet GCEC
COLLETIS	Gabriel	Université de Toulouse
COLOMB DE DAUNAT	Laurence	Min. écologie, développement durable et énergie - Dir. générale aviation civile
COTENTIN	Claire	Journaliste
COUILLAULT	Bertrand	Banque de France
DANIEL	Catherine	Direct. rég. des entreprises concurrence, consommation, travail et emploi
de GIMEL	Louis	Insee - Statistiques d'entreprises
DELIASSUS	Martine	Chambre de commerce et d'industrie de Paris
DELOZIER	Benjamin	Médiation du crédit aux entreprises
DEMOUSTIER	Alain	Individuel
DI MAURO	Filipo	Banque centrale européenne
DUBOIS	Eric	Insee - Études et synthèses économiques
DUPORT	Jean-Pierre	Président du Cnis
DURAND	Denis	Confédération générale du travail - Banque de France
DUTARTE	Éliane	Individuel
DUVERGER	Jean	Conseil régional de Rhône-Alpes

EUSTACHE	Mireille	Chambre de commerce et d'industrie de Paris
FERRAND	Denis	COE Rexecode
FERRERO	Guillaume	Ministère économie et finances - Direction générale du trésor
FONTAGNÉ	Lionel	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
FRATACCI	Lisa	Conseil national de l'information statistique
GABRIELLI	Daniel	Banque de France
GALAMAGA	Denise	Conseil national de l'information statistique
GARMIRIAN	Bernard	BGA Conseil
GARNON	Patrick	France Agrimer
GASNIER	Claudine	Autorité de la statistique publique
GASNIER	Laurent	Ministère économie et finances - Direction générale douanes et droits indirects
GAULIER	Guillaume	Banque de France
GAUTIER	Gilles	Union nationale de l'Imprimerie et de la Communication
GELY	Alain	CGT - Confédération générale du travail
GERMON	Serge	Min. écologie, développement durable et énergie - Dir. générale aviation civile
GIRET	Alexis	Comité national routier
GREFFET	Pierre	Min. écologie, dév. durable et énergie - Serv. observation et statistiques
GUENEGO	Alexis	Ministère travail, emploi, formation prof. et dialogue social - Direction animation recherche, études et statistiques
GUEZET	Marie	Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique
HONORAT	Pascale	Conseil national des barreaux
HOUEBINE	Michel	Ministère économie et finances - Direction générale du trésor
HUARD	François-Xavier	Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat
JAGOT	Alexandre	Union des industries des métiers de la métallurgie
JOB-BAZILLE	Isabelle	Directeur des Études économiques du groupe Crédit Agricole S.A.
KELLER	Éric	Force ouvrière de la métallurgie
KOTLICKI	Marie-José	Conféd. gle du travail - Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens
KREMP	Elisabeth	Banque de France
LALANDE	Marie-Hélène	Agence départementale d'aide aux collectivités locales des Landes
LANTIN	Henriette	Conseil national de l'information statistique
LAPIERRE	Catherine	Association 4D
LE SCOUARNEC	Noël	Ministère économie et finances - Dir. gén. compétitivité industrie et services
LECLERCQ	Benjamin	Chambre de commerce et d'industrie de Poitou-Charentes
LEGENDRE	Bernard	Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie
LOUÉ	Jean-François	Ministère économie et finances - Direction générale douanes et droits indirects
MAHIEU	Ronan	Insee - Études et synthèses économiques
MÉJEAN	Isabelle	École polytechnique
MONFRONT	Régine	Banque de France
MOREAU	Sylvain	Min. écologie, dév. durable et énergie - Serv. observation et statistiques
MOURIAUX	François	Banque de France

MOYNE	Véronique	Insee - Statistiques d'entreprises
NICOLAÏ	Jean-Paul	Commissariat général à la stratégie et à la prospective
NIVAT	Dominique	Banque de France
PALLIERE	Jean	Individuel
PAUWELS	Philippe	Min. agriculture, agroalimentaire et forêt - Service statistique et prospective
PERIGORD	Arnaud	Syndicat de l'industrie cimentière
PFISTER	Christian	Banque de France
POUZIN	Gilles	CFTC - Confédération française des travailleurs chrétiens
PROKOVAS	Nicolas	CGT - Confédération générale du travail
RAFALIARISON	Jérihajasoa	Caisse centrale mutualité sociale agricole
RAHARIVOHITRA	Désiré	Fédération des industries mécaniques
RAYMOND	Olivier	Comité national routier
REQUIER	Corinne	Conseil national de l'information statistique
RIBON	Olivier	Conseil national de l'information statistique
ROSENWALD	Fabienne	Insee - Statistiques d'entreprises
ROUAULT	Dominique	Conseil national de l'information statistique
ROUSSEL	Patrick	Ministère écologie, dév. durable et énergie - Serv. observation et statistiques
SAUTARD	Romain	Ministère économie et finances - Direction générale du trésor
SCHERRER	Philippe	Insee - Statistiques d'entreprises
SERFATI	Claude	Institut recherche économiques et sociales
SEROUSSI	Géraldine	Min. enseignement supérieur et recherche - Sous-dir. systèmes information et études statistiques
SIFFI	Bruno	Fédération nationale production de l'alimentation coop. animale
STOFFAES	Christian	Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
TASSONE	Laurence	Oseo
TAVERNIER	Jean-Luc	Insee - Direction générale
TÉPAUT	Marine	Commissariat général à la stratégie et à la prospective
THIESSET	Christine	Insee - Méthodologie et coordination statistique et internationale
TOURÉ	Dieynaba	Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique
URI	Julien	Banque de France
VEYRIRAS	Isabelle	Conseil régional du Limousin
VIENNE	Dalila	Conseil national de l'information statistique

La séance est ouverte à 9 heures 25.

Ouverture

Jean-Pierre DUPORT, Président du Cnis

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette première rencontre du Conseil national de l'information statistique dans le cadre des réflexions qu'il a engagées pour préparer ses orientations pour le moyen terme 2014-2018. Je dois présenter les excuses de Denis Dubois et de Benjamin Coriat. Je tiens par ailleurs à remercier Jean-Luc Tavernier, Directeur général de l'Insee, qui nous fera le plaisir de participer à nos travaux. Les travaux que nous engageons touchent à l'avenir des statistiques. Nous nous tenons au service du service de la statistique publique dont il est le responsable. Nous aurons également le plaisir d'accueillir, cet après-midi, Filippo Di Mauro, conseiller à la Banque centrale européenne.

Cette année 2013 revêt une importance spécifique pour le Cnis, qui prépare, comme il le fait tous les cinq ans, ses orientations de moyen terme destinées à tracer les besoins prioritaires en matière d'information statistique pour les cinq années à venir. Le Cnis organise pour cela un dialogue prospectif entre les acteurs de la société civile et les producteurs de la statistique publique. L'enjeu est important : l'information apportée par la statistique publique doit enrichir au mieux les débats de société dans tous les domaines économiques et sociaux. Plus la société est en mouvement, plus elle se complexifie, plus l'on demande aux chiffres des clés de compréhension, ce qui renforce la nécessité d'identifier les statistiques les plus à même d'aider au débat public, surtout dans une période de moyens restreints. L'exercice se déroule sur toute l'année 2013 et aboutira le 30 janvier 2014 lors de l'assemblée générale du Cnis qui adoptera le point de vue de l'Institution sur les besoins en matière de statistique publique pour la période 2014-2018 que son bureau aura préparés dans la phase finale. Nous organisons donc trois rencontres qui permettront d'alimenter la réflexion sur le moyen-terme. La première se tient aujourd'hui sur le thème de la compétitivité et des facteurs de développement des entreprises. Deux autres rencontres se dérouleront le 27 juin au Conseil régional d'Île-de-France, sur l'attractivité et les dynamiques économiques des territoires, sujet particulièrement sensible, et le 1^{er} octobre, sur les « Parcours de vie ». Ces trois rencontres, qui nous donnent l'occasion d'élargir le cercle de la réflexion et d'y faire participer d'autres acteurs, seront mises en perspective au sein des différentes commissions thématiques.

Notre rencontre s'inscrit donc dans un processus de concertation en cours, duquel il s'avère d'ores et déjà possible de tirer quelques grands enseignements. J'en évoquerai deux, qui me semblent importants pour nos débats d'aujourd'hui. Nous disposons, en France, d'une statistique publique de grande qualité, qui a globalement su, dans la période du moyen terme précédent, s'adapter aux attentes de ses utilisateurs. La richesse et la qualité de l'information sont soulignées par les utilisateurs, que cette information provienne de l'Insee, des services statistiques ministériels ou d'autres opérateurs, en particulier de la Banque de France. Je tiens à souligner la forte mobilisation de la Banque de France au sein du Cnis dont témoigne sa contribution importante à ses journées. Je vous rappellerai également le rapport du groupe de travail présidé par Alain Duchâteau l'an dernier sur les lignes de métier bancaire. Ce rapport faisait suite à l'excellent travail mené par un autre groupe de travail du Cnis présidé par Gilles de Margerie sur les statistiques des groupes financiers, qui a donné lieu à un rapport publié en 2010. Vous noterez d'ailleurs que ces sujets ne sont pas sans lien avec la loi bancaire récemment votée. Sans doute celle-ci aurait-elle pu tirer parti davantage des travaux conduits par le Cnis.

L'abondance et la diversité des sources statistiques disponibles présentent aussi un revers. Les interlocuteurs du Cnis évoquent de plus en plus fréquemment un sentiment de foisonnement des statistiques, face auquel il demande un accompagnement pour choisir, mettre en relation et interpréter les données sur un thème précis. Ils soulignent également une sous-utilisation du potentiel des bases de données désormais disponibles et émettent le souhait de leur plus large mise à disposition pour favoriser leur exploitation. La question de l'accessibilité des données constituera donc une préoccupation majeure pour le moyen terme à venir.

Le second sujet de préoccupation concerne la mise en perspective européenne voire internationale des statistiques françaises. Un besoin de statistiques offrant une vision à l'échelle européenne ou internationale des phénomènes apparaît désormais plus nettement et systématiquement. Il ne s'agit plus seulement de se comparer aux autres pays par juxtaposition de faits nationaux mais aussi de mesurer des faits qui dépassent les frontières. Ce point représentera également une préoccupation centrale et

transversale du prochain moyen terme. Le domaine économique est particulièrement concerné par ce phénomène. Cette question de la dimension internationale constituera donc l'un des fils rouges de notre journée. Un travail très important a déjà été engagé pour une meilleure appréhension mondiale du système productif français. Nous en discuterons aujourd'hui les enseignements et les limites. Je vous invite à lire l'Insee Première n°1451 de juin 2013 « *Les chaînes d'activité mondiales : des délocalisations d'abord vers l'Union européenne* », dont les auteurs sont Lionel Fontagné ici présent et Aurélien d'Isanto, de l'Insee.

La compétitivité constitue l'autre fil conducteur de la journée. La dégradation de la conjoncture économique a replacé au premier plan le débat sur la compétitivité des entreprises françaises, notamment à l'occasion de la remise du rapport de Louis Gallois, « *Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* », en novembre 2012. Ce débat interroge bien sûr les facteurs économiques de la compétitivité. Il révèle aussi ses enjeux sociétaux relatifs aux facteurs humains et environnementaux du développement économique. Il interpelle la statistique publique sur sa capacité à fournir des clés de mesure et de compréhension des moteurs de la compétitivité de l'appareil productif français dans le monde. Sans prétendre épuiser cette vaste question, le Cnis vous propose d'en débattre aujourd'hui à partir de trois tables rondes. La première abordera les différentes dimensions à prendre en compte pour mesurer la compétitivité des entreprises. La deuxième évoquera la question de la compétitivité d'un point de vue plus macroéconomique, au regard d'indicateurs qui positionnent l'appareil productif français et apportera un éclairage, d'une part, sur la connaissance des services, encore méconnus dans un débat public qui se focalise quasi-exclusivement sur l'industrie et, d'autre part, sur la nécessaire articulation avec les données d'entreprises qui peuvent éclairer sur l'hétérogénéité des comportements des entreprises, masqués par les agrégats macroéconomiques qui rendent compte d'un résultat global. La troisième table ronde, enfin, s'interrogera sur les différentes dimensions du financement des entreprises et sur leur rôle comme facteur de compétitivité.

Quelles sont les clés que la statistique publique peut fournir à vous tous, économistes, syndicalistes, entreprises, chercheurs, associations, journalistes, décideurs politiques, afin d'enrichir le débat public sur la compétitivité des entreprises françaises ? Telle est la question qui nous réunit aujourd'hui. Je remercie tout particulièrement Lionel Fontagné, Président de la Commission Entreprises et stratégies de marché du Cnis, membre du Conseil d'analyse économique et professeur à l'École d'économie de Paris, et Gunther Capelle-Blancard, Président de la Commission Systèmes financiers et financement de l'économie, directeur adjoint du CEPPII et professeur à Paris I. Ceux-ci vont introduire et animer ces tables rondes. Je tiens à les remercier du soutien important qu'ils ont apporté au Cnis pour la préparation et la présidence de cette rencontre, comme à travers la présidence des commissions.

Introduction

Lionel FONTAGNE

Bonjour à toutes et tous. J'introduirai brièvement les deux tables rondes de ce matin. Je remercierai en préambule Odile Bovar, la cheville ouvrière qui a réussi, avec beaucoup de persévérance, à construire ce programme. Pour aborder la compétitivité, il est toujours sain de rappeler ce qu'en avait dit le Prix Nobel Paul Krugman, qui avait qualifié la compétitivité de « *dangereuse obsession* ». Nous pourrions également garder à l'esprit, tout au long de cette journée, la définition officielle de la Commission européenne selon laquelle la compétitivité correspond à une croissance soutenable dans le plein emploi, apparentant ainsi la compétitivité à la productivité et la complétant par une notion de soutenabilité, qui fait référence au pilier environnemental de la croissance.

Nous concentrerons notre réflexion sur un périmètre plus étroit, abordant plutôt la compétitivité dans les échanges, qui constitue le miroir de la compétitivité en général. C'est souvent, en effet, dans les échanges et la concurrence internationale que les forces ou les faiblesses de nos systèmes économiques se révèlent. La France a perdu des parts de marché au niveau international en raison de l'émergence de nouveaux acteurs dans l'économie mondiale, en particulier la Chine. Cette situation résulte également d'éléments plus macroéconomiques liés à la concurrence frontale avec l'Allemagne et le décalage dans le temps des politiques de modération salariale. Par contre les effets de composition géographique et sectorielle, d'après nos calculs, ne constituent pas un facteur explicatif de la divergence observée entre

France et Allemagne. Cette divergence est aussi largement due à des éléments microéconomiques, à savoir le nombre de firmes, leur taille, le rythme de renouvellement des portefeuilles de produits, l'innovation et d'autres éléments hors-prix comme la qualité, l'image des produits, les services liés et, *in fine*, la question de la productivité des entreprises, une productivité nécessaire pour supporter les coûts fixes et les coûts variables d'accès aux marchés étrangers.

Les entreprises se trouvent donc bien au cœur de la compétitivité. Les travaux récents analysant les performances des entreprises montrent que celles localisées dans des clusters ou des pôles de compétitivité se révèlent plus résilientes sur les marchés étrangers. Par ailleurs, tous les éléments de sélection et de dynamique individuelle des entreprises s'avèrent absolument nécessaires pour comprendre l'évolution des performances à l'exportation. Les entreprises se situent au cœur de la compétitivité mais elles ont profondément changé, au terme d'un long processus.

Ces évolutions ont des conséquences en termes de collecte des données. Nous savons aujourd'hui, par exemple, que les exportations et la valeur ajoutée sont concentrées sur quelques très grands exportateurs, avec des phénomènes de granularité. Nous devons aussi nous intéresser de plus en plus aux groupes globalisés. Ces groupes peuvent être contrôlés ou non par une entreprise française, peuvent exercer plusieurs activités et mener une part importante de celles-ci à l'étranger. Ainsi, les notions sur lesquelles la statistique était construite jusqu'à présent sont devenues quelque peu désuètes. Un travail très important a été conduit au sein du Cnis et de l'Insee pour faire avancer ces sujets et leur trouver de nouvelles définitions.

Ces éléments ont des conséquences économiques assez inattendues. La présence de filiales de firmes étrangères au sein d'une région explique la corrélation de cycle macroéconomique avec le pays d'origine des maisons-mère. Nous l'avons ainsi observé récemment au Mexique dans le cas des Maquiladoras. Il est devenu essentiel d'étudier ce phénomène. La statistique le traite de deux manières, par le profilage des groupes et par les FATS, les informations statistiques sur les activités des filiales à l'étranger. Il convient donc d'examiner les firmes dans toutes leurs dimensions sans se concentrer sur les seuls aspects commerciaux mais en étudiant leur présence et leurs investissements à l'étranger. Il nous faut également observer les performances des firmes et leur contribution à l'économie nationale par leurs exportations mais aussi par les revenus des investissements directs rapatriés en France.

La nature des statistiques utilisées évoluant, les concepts eux-mêmes doivent être adaptés. La compétitivité ne constitue plus un concept macroéconomique. Par le passé, nous utilisions les prix relatifs en monnaie commune pour parler de compétitivité prix. Or il devient de plus en plus difficile d'utiliser de tels indicateurs globaux. Les dynamiques d'entreprise, l'efficacité des entreprises, leur distribution, tous ces concepts doivent être étudiés pour mieux comprendre les éléments de compétitivité prix et hors-prix. Les processus de production sont devenus globalisés dans le secteur manufacturier et de plus en plus dans le secteur des services et il s'avère difficile d'identifier le berceau de la valeur ajoutée. Nous avons tous à l'esprit l'exemple de l'iPhone, dont la valeur ajoutée est située dans différents pays. Ce phénomène des « *Factory-Less Goods Producers* »¹ place les statisticiens américains face à une difficulté. Aux *États-unis*, *certaines entreprises* sont classées dans la catégorie des services alors qu'elles produisent des biens industriels, à l'image d'Apple. Ces entreprises conçoivent, organisent la chaîne de production, fournissent les machines, mettent au point la chaîne logistique pour distribuer les produits et rapatrient les revenus de ces activités. Si nous intégrons à l'industrie les effectifs employés par ces entreprises, entre 400 000 et 500 000 employés devraient en fait figurer dans le secteur manufacturier et non dans les services. Ce phénomène commence à atteindre la France. Un travail récent² a ainsi constaté que 83 % des entreprises françaises classées dans le secteur manufacturier vendent des services, exclusivement même pour 26 % d'entre elles. La frontière entre l'industrie et les services devient de plus en plus poreuse et de nombreux services sont exportés de façon indirecte, à travers les exportations de biens industriels. La compétitivité des services se révèle donc décisive pour la compétitivité de l'industrie et de l'économie dans son ensemble.

¹ Document de travail : [FACTORYLESS GOODS PRODUCERS IN THE US](#)

² Document de travail : [Crozet, M., and E. Milet \(2013\): "Shift from products to related services within firms." Discussion paper, Conference on the Factory-Free Economy](#)

I. Première table ronde : Mesurer la compétitivité des entreprises

Lionel FONTAGNE

Pour évoquer ces sujets, nous avons la chance d'accueillir Isabelle Méjean, membre du département d'économie de l'École Polytechnique et chercheur au Crest, après avoir travaillé au Fonds monétaire international et au CEPPII. Denis Ferrand est le directeur général de COE-Rexecode : il a largement contribué aux récents débats sur la compétitivité des entreprises françaises. Gabriel Colletis est professeur à Toulouse après avoir été conseiller scientifique au Commissariat général du plan. « *L'urgence industrielle* », son livre publié en 2012 s'inscrit parfaitement dans notre réflexion. Nous accueillons également Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT et membre du Conseil d'analyse économique, sociale et environnementale et Frédéric Boccarda, administrateur de l'Insee, qui a longuement travaillé à la Balance des paiements de la Banque de France et au SOeS.

1. Hétérogénéité des firmes et compétitivité hors-prix

Isabelle MEJEAN, École Polytechnique

Je débiterai mon propos³ par un rappel de l'état de la recherche en commerce international et le rôle prépondérant des aspects microéconomiques et de l'hétérogénéité des firmes, des aspects que nous avons pu étudier grâce à l'accès aux données sur les entreprises. L'ensemble de ces informations a démontré que le commerce international recouvre très peu de firmes. En France, au moins 40 % des firmes du secteur manufacturier n'exportent pas du tout. Parmi les firmes qui exportent figurent de très petits exportateurs et un très petit nombre d'exportateurs de très grande taille. Ainsi, pour réfléchir à la compétitivité à l'exportation d'un pays, il faut s'interroger à la fois sur la capacité des firmes à accéder aux marchés internationaux et à leurs performances et leurs parts de marché sur ceux-ci. Ces deux aspects constituent le cœur de la recherche sur le commerce international et nous pouvons constater qu'ils dépendent à la fois de la compétitivité prix des entreprises et d'éléments de compétitivité hors-prix. Je me concentrerai, dans ma présentation, sur les aspects de compétitivité hors-prix, moins bien compris par les chercheurs, qui soulèvent des enjeux statistiques très forts.

La compétitivité prix des entreprises dépend d'un certain nombre de prix de marché, notamment le prix du travail et du capital dans le pays producteur et, d'une manière importante, de la productivité des entreprises, que l'on peut mesurer plus ou moins bien en calculant la valeur ajoutée par employé ou en se fondant sur les processus productifs. La compétitivité prix est largement étudiée et relativement bien comprise. En revanche, les aspects de compétitivité hors-prix le sont moins, du fait, principalement, de leur caractère multidimensionnel. Suivant l'enquête COE-Rexecode, la compétitivité hors-prix « *mesure la capacité d'un pays à capter la demande étrangère par d'autres canaux que les prix* ». Cette définition générale recouvre un grand nombre de dimensions pouvant déterminer la compétitivité hors-prix d'une entreprise, notamment la qualité des biens produits, le contenu en innovation technologique, l'ergonomie ou le design des produits, la notoriété de la marque, les services associés aux biens (délais de livraison, performance des réseaux de distribution, etc.). Or ces éléments de qualité combinent différentes dimensions qui peuvent être plus ou moins bien mesurées, selon qu'il s'agit d'éléments objectifs, comme le contenu en innovation technologique, ou subjectifs. Ainsi, nous ne parvenons pas à appréhender les raisons pour lesquelles une marque bénéficie d'une notoriété plus élevée dans un pays que dans un autre.

Ces questions de qualité intéressent les chercheurs. Il existe trois manières de les aborder empiriquement. La première approche utilise des indicateurs externes. Elle consiste notamment à vérifier si une entreprise est certifiée par une norme ISO, puisque la certification requiert de satisfaire un certain nombre de critères associés à la qualité au sens large du produit. La deuxième approche tend à différencier les entreprises en fonction de leurs charges et de leurs processus productifs. Dans cette démarche, nous pouvons utiliser l'enquête annuelle d'entreprise pour connaître leurs dépenses en recherche et développement ou en marketing et en déduire un indicateur de qualité. Ces deux premières mesures visent à établir un indicateur objectif de la qualité d'un bien. D'autres études utilisent des techniques différentes, basées sur

³ [Présentation : Hétérogénéité des firmes et compétitivité hors-prix](#)

les préférences révélées. Il s'agit d'examiner les performances effectives de l'entreprise, en partant du postulat qu'une entreprise capable de vendre de grandes quantités à un prix donné doit vendre des produits de bonne qualité puisque les consommateurs souhaitent les acheter. Cette méthode ne requiert que peu de données. Il suffit d'étudier la demande adressée à chaque entreprise et le prix de vente de l'entreprise pour estimer une fonction de demande conditionnée par le prix.

Les chercheurs sont conscients que si ces méthodes renseignent sur la qualité et les éléments de compétitivité hors-prix des entreprises, elles restent toutes très imparfaites, notamment parce que la question s'avère multidimensionnelle et exige de combiner plusieurs sources d'informations. La compétitivité hors-prix soulève deux enjeux statistiques majeurs. Il conviendrait, en premier lieu, de disposer d'éléments permettant de mesurer les déterminants de la qualité, d'une meilleure façon que *via* le prix de vente puisque nous utilisons aujourd'hui des mesures imparfaites de prix. Nous souhaiterions également pouvoir bénéficier d'éléments d'information sur les dépenses de marketing des entreprises, élément majeur de la qualité encore mal connu, sur les services associés au produit et sur les éléments contractuels (délais de paiement, délais de livraison, etc.), qui permettent à une entreprise de vendre davantage un bien donné. Le second enjeu recouvre la question des groupes industriels et des relations entre les firmes, un élément très mal connu à l'heure actuelle malgré les efforts importants déployés par les instituts producteurs de statistiques. Nous cernons encore très imparfaitement la structure des groupes industriels et les éléments stratégiques qui régissent les liens entre les différentes filiales d'un même groupe, ainsi que les réseaux de distribution, un élément clé dans la compétitivité des entreprises qui peut expliquer les effets de *cluster*.

2. L'enquête Compétitivité : quelles positions et trajectoires des déterminants « prix » et « hors-prix » de la compétitivité ?

Denis FERRAND, COE-Rexecode

Je vous présenterai l'enquête compétitivité⁴ que nous menons au sein de COE-Rexecode, qui participe de la tension existant entre la représentation de la compétitivité au travers d'indicateurs construits à l'échelle nationale et les facteurs de compétitivité qui renvoient à l'organisation des entreprises dans leurs processus de production, deux approches dont la réconciliation soulève quelques difficultés.

Les indicateurs nationaux classiques se concentrent sur le solde commercial, le solde de la balance courante, le rapport entre la dynamique des exportations et la dynamique de la demande mondiale et la comparaison des exportations françaises par rapport à celles des économies comparables. La compétitivité est souvent illustrée à partir de données d'entrée macroéconomiques nationales. Or l'utilisation de ces modèles très classiques parvient assez mal à expliquer la compétitivité. L'évolution du coût salarial unitaire en France, comparée à l'évolution du coût salarial unitaire en Europe, ne fait pas apparaître de différences dans les années 2000. Cela n'a toutefois pas empêché l'économie française de voir ses exportations reculer sensiblement par rapport aux exportations de la zone euro. Il faut donc rechercher d'autres éléments d'explication, qui tiennent probablement aux dimensions hors-prix de la compétitivité. L'enjeu consiste donc à objectiver des éléments fondamentalement subjectifs, à travers une enquête compétitivité telle que celle que mène COE-Rexecode. Nous faisons le choix, dans ce cadre, de rester dans cette tension entre l'appréciation nationale et celle des entreprises.

Dans l'enquête que nous menons depuis plus de vingt ans auprès de 500 importateurs européens provenant de six pays, nous les interrogeons sur leur perception des produits en provenance de dix pays différents. Nous faisons le pari qu'il existe encore une représentation de la nationalité dans les produits. Avec ce parti-pris, nous interrogeons les importateurs de produits d'habillement et d'accessoires, de produits agro-alimentaires, d'équipements et de produits pharmaceutiques sur différents critères, à savoir : la qualité des produits, leur design ou leur ergonomie, leur contenu en innovation, la notoriété des marques, le respect des délais de livraisons, les services associés aux produits et le prix. Nous mesurons par ailleurs le rapport qualité/prix en tant que tel. Les exportations se concentrent sur une tête d'épingle, 1 % des exportateurs effectuant 45 % des exportations. L'étendue et la variété des fournisseurs peuvent donc être également perçues comme un facteur de compétitivité. Nous établissons, sur ces différents critères, des scores qui s'étagent entre -1 et 1 et réalisons une moyenne pour établir des classements.

Pour les quatre secteurs interrogés lors de la dernière enquête, en 2012, nous avons dressé le classement des produits français sur ces critères. Suivant les résultats de cette enquête, les produits français se

⁴ [Diaporama L'enquête COE-Rexecode](#)

rèvent bien classés du point de vue de la qualité. Il en est de même pour les délais de livraison. L'appréciation s'avère plus nuancée pour le contenu en innovation, plus favorable dans l'agro-alimentaire que dans l'habillement et les accessoires. Quelques points de faiblesse sont apparus récemment sur la perception du prix des produits agro-alimentaires, de même que sur leur rapport qualité/prix. Jusqu'à cette dégradation de la perception du prix dans la période récente, la perception du prix et de la qualité des produits agro-alimentaires français devançait ses concurrents européens. C'est surtout la lecture des résultats de cette enquête sur plusieurs exercices qui permet de fournir des informations sur la compétitivité des entreprises. COE-Rexecode conduit cette enquête depuis vingt ans, un exercice autrefois assuré par la Chambre de commerce de Paris.

Sur longue période, nous pouvons observer une certaine stabilité de la perception de la qualité des produits français, à un niveau plutôt élevé. Dans le domaine agro-alimentaire, les produits français sont considérés comme ceux présentant la meilleure qualité sur les dix provenances interrogées. L'appréciation du contenu en innovation technologique s'affaiblit dans le secteur de l'habillement et des accessoires mais elle reste globalement stable, à un niveau plutôt positif. Pour les services accompagnant le produit, nous pouvons constater une légère érosion de la position des produits français, une érosion encore plus marquée sur le critère prix, où certains secteurs ont connu des décalages assez francs. Vous noterez par ailleurs la volatilité de l'enquête. Nous essayons de stabiliser notre échantillon de presque 500 importateurs mais son évolution occasionne quelques allers et retours assez importants. Sur le rapport qualité/prix, le positionnement des produits français connaît également un certain fléchissement, causé davantage par le prix que par la qualité.

Une telle enquête n'a de sens qu'à partir du moment où elle fournit également des éléments d'analyse économique. Or il nous semble que le problème fondamental auquel se heurte le système productif du point de vue de l'évolution de sa compétitivité tient à une certaine atrophie de sa base industrielle. Le nombre d'entreprises qui exportent a reculé, comme le montre le critère lié à la variété des fournisseurs. Nous posons cette question depuis trois enquêtes seulement et les résultats font apparaître un recul de l'appréciation des importateurs sur la possibilité de trouver des exportateurs qui se substituent à leurs partenaires défaillants. Cette atrophie de la base industrielle peut être illustrée par le cercle vicieux que COE-Rexecode a publié plusieurs fois dans la presse et au travers de son comparatif sur les trajectoires franco-allemandes de compétitivité. Confrontées à un choc différentiel de coût, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne, certaines entreprises ont su réaliser les efforts de marge et de prix nécessaires pour rester à l'exportation alors que d'autres n'ont pas été en mesure de le faire et se sont retirées de ce marché. Ce faisant, la variété des fournisseurs décline et faute de présence sur les marchés à l'exportation, les marchés les plus dynamiques et les plus générateurs de croissance, la base industrielle s'atrophie progressivement, au détriment de la croissance générale.

3. Pour une compétitivité globale et durable des entreprises

Marie-José KOTLICKI, UGICT-CGT

Les statistiques constituent un enjeu fort pour mesurer la compétitivité des entreprises et son évolution, en particulier parce que le choix de ces statistiques est souvent lié à la conception de chacun de nous de la compétitivité des entreprises.

La CGT fait sienne la définition de l'Union européenne sur la compétitivité, perçue comme la capacité d'une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi, dans un environnement de qualité. Nous considérons que la performance des entreprises dépend aussi de cette conception globale de la compétitivité et doit s'évaluer dans ce sens. Or nous constatons que la compétitivité est souvent réduite à la vision étroite de la compétitivité-coût, singulièrement ciblée sur le coût du travail. Dans de très nombreuses entreprises, le travail devient ainsi l'unique variable d'ajustement aux aléas financiers et à leurs conséquences économiques, comme le montrent très clairement la contraction des salaires en France, qui pèse aujourd'hui fortement sur la consommation des ménages, la compression de l'emploi et l'intensification de la charge de travail. Il conviendrait donc de regarder d'un peu plus près un certain nombre de statistiques permettant d'appréhender une compétitivité plus globale et durable des entreprises françaises et de trouver des indicateurs nouveaux ou rectificatifs, qui permettraient de mesurer le prix du travail au niveau international.

En matière de coût du travail, nous pensons qu'il faut comparer ce qui est comparable. L'idée que le poids des cotisations sociales obligatoires en France serait responsable de l'augmentation du coût du travail par rapport à d'autres pays nous paraît erronée. Outre le fait que ces prélèvements sociaux contribuent

vraiment à préserver la santé des travailleurs, nous avons remarqué dans de nombreuses économies que les régimes privés de financement de la protection sociale présentent un poids relativement important et que même lorsqu'ils sont obligatoires et inclus dans les charges de l'employeur, les prélèvements relatifs à ces régimes ne sont pas pris en compte dans les statistiques de l'OCDE. Aux Pays-Bas, en prenant en compte les cotisations relatives aux régimes privés pour la santé et les retraites, les prélèvements sociaux passent de 12,3 % à 35,2 %. En Italie, la prise en compte des cotisations obligatoires versées par les employeurs à des régimes privés se traduit également par une augmentation des prélèvements sociaux de 31,5 % à 34,3 %. Il en est de même en Allemagne ou en Espagne, où les employeurs sont tenus d'assurer leurs salariés contre les accidents du travail et les maladies professionnelles et de verser des cotisations significatives. Si nous incluons ce financement obligatoire payé par les cotisations des employeurs dans d'autres pays, nous constatons que le coût du travail en France se trouve dans une situation médiane.

Il paraîtrait également intéressant de rediscuter des principaux handicaps de la compétitivité-coût des entreprises françaises. Nous avons étudié, avec les chiffres dont nous disposons, le poids des cotisations sociales par rapport au poids du coût du capital dans les entreprises. Suivant les derniers chiffres des comptes nationaux de la Sécurité sociale, les sociétés non financières ont payé 156,4 milliards d'euros de cotisations sociales contre 308,8 milliards d'euros de charges financières des intérêts et dividendes assimilés. Les prélèvements obligatoires sur la valeur ajoutée des entreprises stagnent quand les prélèvements financiers explosent. Nous considérons que l'un des principaux handicaps à la compétitivité des entreprises françaises, notamment des PME et des TPE, provient du coût du capital. La France occupe le premier rang européen quant au montant des dividendes versés aux actionnaires et les entreprises, notamment les PME, éprouvent de réelles difficultés pour accéder aux offres bancaires. Nous souhaiterions obtenir des statistiques sur le coût du capital et pouvoir mesurer la productivité du capital, comme nous mesurons aujourd'hui la productivité du travail.

En Allemagne, après sept années de modération salariale, des négociations sont venues abonder de 3 à 7 % les salaires dans l'industrie quand la France a commencé à peser sur le prix du travail. Dans l'industrie automobile, les salaires allemands restent supérieurs de 25 % aux salaires français alors que cette industrie se révèle nettement plus compétitive en Allemagne qu'en France. Les produits agro-alimentaires français sont jugés de bonne qualité mais je doute que les Français pensent que les produits issus de l'industrie automobile française possèdent cette même qualité et puissent soutenir la comparaison avec la fiabilité et la durabilité des automobiles allemandes. Dans l'industrie manufacturière, les coûts de travail s'avèrent à peu près identiques en France et en Allemagne. Il existe donc d'autres facteurs pouvant expliquer la compétitivité, notamment les facteurs de compétitivité hors-coût. En la matière, il nous paraît déterminant de mesurer le niveau d'investissements en recherche et développement, l'évolution des qualifications et le niveau d'investissement en matière de formation professionnelle continue et qualifiante, dans l'enseignement public et dans l'entreprise. Il convient également d'examiner la situation de la précarité de l'emploi. Nous avons observé dans les entreprises que la précarité constitue aujourd'hui un véritable handicap au plein exercice de la qualification et à la transmission des savoir-faire.

En termes de besoins statistiques, il paraîtrait intéressant de pouvoir évaluer le taux d'externalisation de nos activités de recherche et développement car il nous semble beaucoup plus important dans un certain nombre d'entreprises françaises, notamment dans le secteur pharmaceutique. Mesurer ce taux nous permettrait de suivre les mouvements d'externalisation et peut-être de ré-internalisation qu'opèrent un certain nombre de groupes actuellement. A l'heure de la raréfaction des ressources publiques et de la politique d'austérité, il conviendrait également de suivre les impacts des mesures d'exonération fiscale en matière de recherche et développement. Un premier bilan du crédit impôt-recherche a été communiqué. Pour le crédit d'impôt compétitivité-emploi, l'analyse reste prématurée, même si son coût semble déjà exorbitant pour la collectivité. Pour le CIR, le bilan coût/efficacité est loin d'être probant. Lors de sa mise en place, le crédit impôt-recherche avait vocation à doper les investissements en recherche et développement des entreprises privées. Or les investissements en la matière ont chuté d'un point depuis cette date. Nous avons besoin d'un suivi plus que d'un bilan ponctuel pour alimenter le débat public. De la même manière, il nous semblerait important de pouvoir disposer d'un suivi des aides publiques octroyées aujourd'hui. L'ensemble du dispositif dérogatoires et des niches fiscales pèse en effet fortement sur le PIB, un poids passé de 2,7 % en 2005 à 9 % en 2010. Nous devrions en dresser un bilan coût/efficacité.

La qualité de l'emploi nous apparaît comme l'un des éléments déterminants de la compétitivité globale et durable des entreprises. Nous disposons de statistiques sur l'évolution des qualifications. Il conviendrait de les coupler à des statistiques sur l'insertion des jeunes, y compris des apprentis et jeunes diplômés et sur l'évolution de la pyramide des âges. Compte tenu d'une certaine reconnaissance de la souffrance au travail et du hiatus qui s'accroît entre la motivation et l'intérêt dans le travail des salariés et leur

mobilisation inversement proportionnelle dans l'entreprise, il s'avère intéressant de pouvoir mesurer ce que nous appelons le coût du « mal-travail », qui constitue un véritable handicap aujourd'hui, surtout en France. Un forum social international a estimé que ce mal-travail représentait 5 points de PIB mais son coût, y compris pour la compétitivité des entreprises, devrait également être chiffré par des statistiques publiques. Un autre levier nous semble particulièrement important, en particulier dans la comparaison de la compétitivité des entreprises entre la France et l'Allemagne. Il consiste à mesurer l'ancrage territorial de la chaîne de la valeur ajoutée. Des statistiques en la matière nous permettraient d'appréhender plus finement, avec la mondialisation de nos entreprises, la capacité de production industrielle et des services liés sur le territoire pour déterminer notre capacité à maîtriser notre process de production. En France, certaines stratégies d'entreprises se sont peut-être beaucoup plus focalisées qu'ailleurs sur des niches de très haute productivité à court terme, se disloquant des socles de production, ce qui pose aujourd'hui un vrai problème pour la balance du commerce extérieur et pour assurer un avantage compétitif durable à ces entreprises. Enfin, l'UGICT-CGT s'est intéressée aux travaux d'un économiste pour qui lequel la compétitivité des entreprises pourrait se mesurer autrement que par leur marge et leur taux de profitabilité, avançant un nouveau critère statistique fondé sur la valeur ajoutée directe. Il conviendrait, de notre point de vue, d'approfondir cette question.

4. Devenir des groupes et devenir de l'industrie française

Gabriel COLLETIS, Université Toulouse I

Je tiens en préambule à vous faire part de ma satisfaction de participer à ce colloque, sur un sujet particulièrement important, situé au cœur du débat public mais souvent posé en des termes extrêmement imprécis ou idéologiques. Il est temps que nous tenions ce débat avec la rigueur nécessaire. Le débat sur la compétitivité des entreprises s'avère très ancien. Les interrogations évoquées depuis ce matin figuraient déjà au cœur des travaux importants conduits par le Commissariat au Plan dans les années 1980-1990. J'ai moi-même mené des missions de rapporteur pour des commissions sur la compétitivité globale ou la nationalité des entreprises. Ces travaux doivent être gardés à l'esprit, pour ne pas redécouvrir systématiquement des sujets qui ont déjà été explorés et nous devons nous interroger sur les raisons pour lesquelles les résultats auxquels nous étions parvenus voilà dix ou vingt ans n'ont pas engendré des inflexions de politique industrielle.

Je concentrerai mon propos sur la question extrêmement importante du lien entre le devenir des groupes et celui de l'industrie française. Que recouvre le terme d'entreprises françaises ? Pouvons-nous continuer de parler des « champions nationaux » comme nous le faisons autrefois ? Quel sens ce terme revêt-il aujourd'hui ? J'évoquerai ces questions, en partant du postulat, largement éprouvé aujourd'hui, que la relative distanciation du lien entre le devenir des groupes et celui de l'industrie française pourrait représenter l'une des causes principales de la désindustrialisation française. Sommes-nous certains que la prospérité des groupes entraîne *ipso facto* le développement de l'économie française ? Cette question s'avère centrale mais il convient en premier lieu d'en préciser les contours. Pour un économiste, le terme de firme reste relativement imprécis. Pouvons-nous indifféremment passer du terme de firme à celui d'entreprise ou de groupe ? La réponse est négative. Suivant que l'unité élémentaire est une entreprise, un établissement, une filiale de groupe ou un groupe, l'image peut se révéler extrêmement différente. Au sein même d'un groupe, il convient de prendre en compte les relations entre le groupe et ses filiales. Or ces questions restent souvent mal cernées par les économistes eux-mêmes, qui n'appréhendent que très imparfaitement les différences qui se cachent derrière ces unités élémentaires. La question des prix de transfert s'avère tout aussi déterminante pour comprendre les dynamiques de groupe. Or je ne suis pas certain que nous soyons parfaitement capables d'assurer la traçabilité des résultats économiques et financiers et des flux de biens, de services et de capitaux à l'intérieur d'un groupe. Au Commissariat du Plan, nous avons travaillé sur le commerce intra-groupe mais je ne suis pas persuadé que cette notion continue d'être bien cernée aujourd'hui. Il en est de même pour la contribution des groupes à l'équilibre de la balance des paiements ou les pratiques d'optimisation fiscale, des interrogations tout à fait légitimes, d'autant que les nomenclatures entre les institutions du chiffre peuvent se révéler différentes, comme nous l'avons constaté à l'époque.

J'aborderai maintenant les questions de nationalité des entreprises et la distinction entre l'internationalisation et la mondialisation. Nous avons abordé la question de la nationalité des entreprises dans le cadre d'une commission du Commissariat du Plan, en 1998 ou 1999. Parler d'entreprise française revêt-il encore un sens aujourd'hui et, le cas échéant, quel est-il ? Pour apprécier cette nationalité, nous avons défini une série de critères qui déclinaient la nationalité selon l'origine du capital, la production, les

ventes, la recherche et développement, etc. Or le tableau ainsi dressé se révélait extrêmement contrasté suivant le critère retenu. A l'époque, les économistes du SESSI avaient souligné que la territorialité importait plus que la nationalité. En France, le PIB considère comme française toute entreprise menant une activité économique en France. Or la situation ne s'avère pas aussi simple que cela. Selon que vous considérez des groupes français en France ou des filiales françaises de groupes étrangers, la contribution au solde du commerce extérieur est extrêmement différente, la première se révélant nettement plus favorable que la seconde. La question de la territorialité n'efface donc pas totalement celle de la nationalité. Il faut donc croiser les interrogations sur ces deux versants pour appréhender un certain nombre de dynamiques.

Nous devrions également nous interroger sur les frontières qui existent entre les notions d'internationalisation et de mondialisation, que l'on a souvent tendance à confondre. Un groupe internationalisé doit-il être considéré comme conduisant une stratégie mondiale ? Un groupe qui assure une circulation de ses biens et de ses services au niveau international doit-il être considéré de la même manière qu'un groupe qui investit très fortement à l'étranger ? Ces questions doivent recevoir une réponse négative. La circulation des biens et services est une chose, la circulation des facteurs de production, du capital et du travail en est une autre et selon que l'on saisit l'une ou l'autre des dynamiques, l'on n'obtient pas du tout les mêmes résultats. Ainsi, dans l'automobile, l'industrie allemande continue de dégager une contribution très positive au solde du commerce mondial contrairement à l'industrie française, un résultat qui n'est pas sans lien avec la division par deux, en dix ans, des volumes de production des groupes automobiles français sur le territoire national quand la production des groupes automobiles allemands sur le territoire allemand a augmenté de plus de 10 %. Pour saisir ces différences, il ne suffit pas d'étudier des statistiques de commerce extérieur mais élargir son analyse aux statistiques sur les investissements directs à l'étranger, entrants et sortants.

Je terminerai en évoquant les questions de coûts et de rentabilité. La question de l'évolution des coûts et d'une possible baisse du coût global, *via* par exemple le crédit d'impôt compétitivité-emploi, s'avère importante. Que pouvons-nous attendre d'une réduction des cotisations sociales des entreprises ? De quelle nature serait l'avantage en termes de compétitivité des entreprises ? Les entreprises vont-elles y gagner une meilleure compétitivité prix, qui entraînerait une baisse des prix ou, plus probablement, une restauration des marges ? En effet, les marges des entreprises françaises ont baissé, largement à cause d'un recul de la demande. Les citoyens sont donc en droit de se demander les raisons pour lesquelles les marges des entreprises devraient être augmentées. Si cette augmentation servait l'investissement, nous pourrions considérer que cette mesure de politique économique est bien orientée. Si elle était en grande partie utilisée pour verser des dividendes, nous pourrions juger cette démarche illégitime. Ces questions restent liées aussi à des notions de compétitivité et d'attractivité des territoires.

Ces questions présentent un caractère à la fois très général et très technique. Elles soulèvent des problèmes ardues sur le plan statistique. De nombreuses études ont été réalisées durant les derniers mois sur la qualité et le coût du capital et produisent des résultats très significatifs. Nous devons continuer dans cette voie.

5. La statistique publique d'entreprise et la compétitivité : état des lieux et évolutions prévisibles

Frédéric BOCCARA, Insee

Il me revient de présenter⁵ la statistique publique et la façon dont elle peut dresser un état des lieux et identifier les évolutions prévisibles sur ces questions d'entreprises et de compétitivité. Décrire et comprendre la compétitivité des entreprises soulève plusieurs questions, au premier rang desquelles la question de la diversité des entreprises, dans leur taille, leurs unités, les relations entre ces unités et les relations internationales qu'elles peuvent nouer, notamment lorsqu'elles appartiennent à un groupe ayant des filiales à l'étranger, disons une firme multinationale. La statistique publique d'entreprise est également confrontée, en ce domaine, à un enjeu lié à la diversité de la définition des performances, et donc la diversité des ratios et des indicateurs de compétitivité ou de performance. Par exemple, la rentabilité du capital, qui rapporte le seul profit au capital avancé, ce n'est pas la même chose que l'efficacité du capital (ou sa productivité apparente) rapporte toute la valeur ajoutée au capital avancé. Mais il y a aussi la productivité du travail, le montant de profit et les marges, la rentabilité financière, les exportations, les consommations de matières, etc. Le service public et son système statistique doivent fournir aux différents

⁵ Diaporama [La statistique publique et la compétitivité](#)

publics les éléments leur permettant d'effectuer leurs analyses dans leur diversité et même dans un certain pluralisme. Enfin, il y a besoin de comprendre et donc de connaître la cohérence des entreprises avec les déterminants de leurs comportements dans une perspective mondiale. La compétitivité d'une entreprise diffère en effet de la compétitivité d'un pays, comme aime à le rappeler à juste titre Krugman.

Il convient de distinguer les *indicateurs* de compétitivité (solde commercial, prix, attractivité, etc.) et les *facteurs* de compétitivité (coûts salariaux et non-salariaux, dépenses de développement, d'investissement et de formation, aspects hors-coûts comme la qualité de la main d'œuvre ou l'organisation, etc.). Une partie de ces facteurs reste masquée car située à l'étranger. Par le passé, nous raisonnions sur une vision macro-économique de la compétitivité hors-prix. Dans le modèle de moyen terme de l'Insee (Amadeus), nous utilisons comme indicateur l'investissement comparé des entreprises françaises et de leurs concurrents, sans, d'ailleurs, prendre en compte l'efficacité de cet investissement. On pourrait imaginer de re-réfléchir sur des indicateurs de compétitivité hors-prix. Les indicateurs de compétitivité quant à eux sont souvent disponibles et bien référencés. L'enjeu consiste à les relier aux entreprises et aux groupes. Quant aux *facteurs* de la compétitivité, certains sont disponibles et bien référencés et doivent également être reliés aux entreprises et groupes. D'autres, en revanche, restent insuffisamment documentés ou indisponibles. S'ouvre donc devant nous un travail de documentation notamment pour la comparabilité internationale. Nous pouvons également dégager des comptes des entreprises des informations pertinentes sur les autres coûts que le coût du travail (coût des matières, coût du capital, loyers, redevances, etc.), malgré certaines difficultés comme la consolidation. Le positionnement international de ces facteurs doit également être étudié et nous devons relier tous ces indicateurs aux données entreprises, avec les difficultés liées à l'internationalisation que cet exercice comporte. Par exemple, il est nécessaire de relier les dépenses de R&D effectuées en France par un groupe d'entreprises donné à toute la valeur ajoutée mondiale qu'il produit dans le monde, et pas seulement à celle produite en France, car l'effet est global.

Quelles perspectives pour le système statistique ? Nous disposons d'un existant important, à mieux faire connaître et à diffuser mieux. Nous avons engagé divers travaux, et nous souhaitons aujourd'hui mettre l'accent, dans notre innovation, sur la connaissance de l'internationalisation. Par le profilage des entreprises, déjà engagé, nous espérons mieux comprendre les entreprises à partir d'une cohérence reconstituée ainsi que le découpage entre l'industrie et les services. Notre participation active aux groupes de travail européens vise aussi à porter des questions encore méconnues et influencer les travaux. Nous avons ainsi pris part à des ESSnet, des groupes de projet sur des questions de fond, en particulier le groupe sur les profilages, que la France coordonne, et un groupe sur la chaîne de valeur globale, sur laquelle nous avons mis l'accent. Nous poursuivons notre production statistique et nos enquêtes, notamment les enquêtes Innovation, l'enquête TIC, sur les technologies de l'information et de la communication (nous développons un module commerce électronique), l'enquête O-FATS sur la connaissance de la partie étrangère des entreprises que nous publions depuis plusieurs années, l'enquête sur les chaînes d'activité mondiales (CAM). A toutes ces enquêtes s'ajoutent nos opérations fondamentales, comme Esane ou Lifi, qui fournit les liens financiers de groupe entre entreprises et l'opération I-FATS, qui exploite Esane et Lifi pour présenter la partie internationalisée des entreprises résidentes. En matière de prix, nous conduisons également un travail d'extension de la couverture des indices de prix pour les services. Nous souhaitons enfin développer nos publications et introduire d'une façon plus systématique les découpages sur les catégories pertinentes de taille ou de relations au groupe (par exemple la notion de firme multinationale) au rythme de notre travail en cours sur cette question. Nous publierons aussi, annuellement, un *Insee Références* sur les entreprises à partir de cet automne.

Le nouvel enjeu auquel le système statistique est aujourd'hui confronté, au-delà de l'amélioration des publications et des travaux déjà engagés, consiste à développer des micro-données sur les entreprises dans une perspective d'articulation France/Monde, afin de mieux éclairer la cohérence de leur activité. Il existe déjà, dans ce domaine, quelques « briques » partielles. L'enquête I-FATS sur les firmes multinationales en France (« *Inward Foreign Affiliates Statistics* ») permet de constater que près de la moitié des effectifs salariés résidents français travaillent dans des multinationales, qui contrôlent 54 % de la valeur ajoutée, sans prendre en compte les aspects de sous-traitance, et environ 60 % des immobilisations corporelles. Les résultats démontrent également la concentration des exportations puisque ces firmes réalisent 84 % de chiffre d'affaires à l'exportation. L'enquête symétrique O-FATS sur la partie étrangère des entreprises sous contrôle français (« *Outward Foreign Affiliates Statistics* ») illustre l'aspect territorial précédemment évoqué. Ainsi, 53 % des salariés des firmes multinationales françaises sont situés à l'étranger, soit 4,7 millions de personnes. Ces firmes réalisent également la moitié de leurs ventes (1 000 milliards d'euros) à l'étranger, pour moitié dans l'Union européenne. L'enquête CAM nous offre par

ailleurs une connaissance mondiale des chaînes d'activité, à noter que ce n'est pas encore les chaînes de valeur. En termes de fonctions, ses résultats nous montrent que le cœur de métier, lorsqu'il est délocalisé à l'étranger, reste à 80 % au sein du groupe. En revanche, les fonctions support délocalisées à l'étranger restent bien moins dans le groupe, sauf les fonctions de haut niveau informationnel (R&D, design, ingénierie, ..). La délocalisation concerne majoritairement l'Union européenne (55%). Concernant les raisons, les entreprises mettent en avant, dans leur décision de délocalisation, la nécessité de réduire les coûts, sans réduire ce motif aux coûts salariaux. Elles avancent également la recherche d'un accès aux marchés des pays d'implantation. Parmi les limites à la délocalisation, les entreprises citent les problèmes de qualité de la production, de savoir-faire, voire de propriété intellectuelle. Cette enquête peut être interrogée sur d'autres dimensions comme le recours aux filiales dans la chaîne d'activité ou la sous-traitance internationale.

Pour les développements importants sur l'internationalisation que nous envisageons, nous sommes en train de constituer un groupe de travail commun à la Banque de France, la Douane et l'Insee, afin de resituer les groupes d'entreprises dans leur contexte mondial. Ces développements concerneraient les échanges extérieurs de marchandises (y compris importations) et mais aussi de services, ensemble d'activités de plus en plus transversales avec les transformations technologiques en-cours. Nous souhaiterions également à cette occasion, rassembler nos connaissances sur les filiales « *outward* » et faire le lien entre celles-ci, l'investissement direct étranger et leur activité, dont la production (valeur ajoutée) qui n'est pas mesurée actuellement dans le dispositif européen O-FATS. Ceci d'autant plus que nous avons constaté d'importantes différences de contribution au solde commercial entre les filiales de groupes étrangers en France et les filiales de groupes français en France. Enfin, nous prendrions en compte les flux financiers internationaux de capitaux ou de revenus. Ces derniers représentent à présent autour de 50 milliards d'euros en crédit pour les revenus d'IDE des entreprises sous contrôle français, pour un solde excédentaire autour de 30 Mrds€ en balance des paiements une fois pris en compte en débit les revenus sortants de celles sous contrôle étranger.

6. Débat

Lionel FONTAGNE

J'ai relevé de ces présentations le caractère multidimensionnel des statistiques dont nous avons besoin, ce qui exige une collaboration entre la Banque de France, l'Insee et les douanes sur les sujets d'internationalisation. La nature des statistiques a changé et nous devons désormais examiner les données de ces organismes de manière combinée. La question du coût du travail a également été largement évoquée. Veillons, dans nos débats, à ne pas perdre de vue la nature de l'exercice. Il s'agit d'identifier les enjeux statistiques pour les années à venir et non de débattre sur la compétitivité de l'économie française. Nous devons vérifier si les statistiques permettent d'éclairer ce sujet. S'agissant du partage de la valeur ajoutée, il est apparu que le sujet se révèle relativement bien documenté sur le plan de la statistique. Un rapport, commandé par le précédent Président de la République à Jean-Philippe Cotis, montrait ce partage de la valeur ajoutée à court et long terme. Nous avons également pour habitude d'étudier la productivité de la totalité des facteurs, qu'il s'agisse du travail ou du capital. J'ai noté une demande intéressante d'évaluation des politiques publiques, qui va au-delà du mandat de cette table ronde mais nous convenons tous qu'elle s'avère nécessaire. Sur le crédit d'impôt recherche, Jacques Mairesse vient de sortir un document très intéressant. Il faut veiller à construire les contrefactuels, un exercice très difficile. La question de la chaîne de valeur ajoutée a été évoquée. Cette question est traitée sur le plan statistique à des niveaux beaucoup plus larges que la France, par Eurostat, l'OCDE ou l'Organisation mondiale du commerce et nous disposons aujourd'hui d'outils, fondés sur les statistiques nationales, qui permettent de clarifier la situation. La grande base lancée au niveau nationale accessible en ligne sur le site de l'OCDE (TIVA) constitue la combinaison des tableaux d'entrées et de sorties des différents pays, avec les données de commerce international et la classification des produits par usage principal. Cette combinaison permet d'apporter des réponses nouvelles. Plusieurs remarques ont été formulées pour la prise en compte de l'activité des groupes étrangers. Les contributions au solde se révèlent relativement bien documentées et les chercheurs ont pour habitude d'utiliser les données d'entreprises pour calculer des primes et constater que les entreprises composant un groupe s'avèrent plus efficaces et plus productives, en particulier les entreprises françaises filiales de groupes étrangers, plus performantes et plus exportatrices que les filiales françaises de groupes français, grâce à des actifs très spécifiques qui favorisent leur implantation. Ce même constat peut être opéré vis-à-vis des filiales étrangères de groupes français.

Gilles POUZIN, CFTC

Je m'interroge sur le rôle de la fiscalité dans la compétitivité. Je reprendrai l'exemple assez significatif d'Apple. Il existe une différence entre l'impact des exportations sur les économies et la réalité des flux financiers. Apple possède une trésorerie exceptionnelle, dépassant plusieurs dizaines de milliards de dollars. L'entreprise avait décidé d'en distribuer une partie à ses actionnaires mais cette trésorerie, qui fait la fierté de cette multinationale américaine, ne se trouve pas aux États-Unis. Pour payer ce dividende, Apple a donc dû emprunter à des banques. Microsoft fait de même. Dans de nombreuses entreprises, les profits figurent dans les comptes mais pas dans les caisses et il s'avère plus rentable pour ces entreprises d'emprunter à 3 % pour distribuer des dividendes que de rapatrier de l'argent sur lequel elles devront payer 30 % d'impôts. Il conviendrait donc de pouvoir mesurer la différence entre les flux comptables et les flux physiques des profits et des bénéfices de la compétitivité.

Claude SERFATI, IRES

La formule de Krugman peut être interprétée de différentes manières mais je n'approuverais pas qu'elle tende à considérer que la compétitivité d'un pays reposerait sur la compétitivité des entreprises. Les travaux conduits dans les années 1990-2000 en France et au sein de l'OCDE et insistant sur les facteurs structurels de compétitivité (système de formation, infrastructures, etc.) restent valables pour déterminer la compétitivité micro-économique des entreprises. Aujourd'hui, 68 groupes réalisent 39 % des exportations françaises, 80 % des IDE à l'étranger sont réalisés par quelques dizaines de grands groupes qui dépassent 2 milliards d'euros. Nous connaissons en France un problème lié à la place des grands groupes dans l'économie française et plus particulièrement dans la compétitivité. Sur ce plan, les travaux de l'Insee et de la Banque de France se révèlent à la fois encourageants et héroïques. Comment pourrions-nous améliorer notre connaissance de la place de ces grands groupes dans les facteurs de compétitivité ou plus généralement dans le dynamisme de système productif national ? Tirant parti du principe directionnel étendu, un article récent souligne cette énorme boîte noire que constituent les prêts intragroupes et la nécessité d'aller plus loin dans ce domaine. Comment pourrions-nous améliorer la multi-dimensionnalité des statistiques pour prendre en compte, notamment, les prix de transfert, et mieux connaître l'activité des groupes et leur impact sur le système productif national et la compétitivité ?

Denis DURAND, CGT

Une question posée par Marie-José Kotlicki fait écho à un débat qui s'est amorcé au sein de la Commission entreprises du Cnis. Parmi les sujets qui ont émergé dans le processus de préparation du moyen terme figure la question de la qualité du travail comme facteur de compétitivité. Voilà 20 ans, j'avais été frappé par le discours du Président de BMW qui avait affirmé qu'il ne délocaliserait jamais et souhaitait que ses voitures soient fabriquées par des ouvriers bavarois. Dans les analyses des facteurs de compétitivité, ces problématiques ont-elles déjà donné lieu à des résultats ? Ces réflexions font-elles partie des travaux en cours ou envisagés par l'Insee ? Ne devrions-nous pas assurer la cohérence entre les systèmes statistiques nationaux à un moment où émerge une pression forte pour rendre cohérents les systèmes statistiques au niveau européen ?

De la salle

Isabelle Méjean indiquait que 40 % des entreprises françaises n'étaient pas exportatrices, ce qui signifie que 60 % d'entre elles le sont, un chiffre plutôt encourageant. Sur l'atrophie de la base industrielle, j'invite nos statisticiens à faire œuvre de pédagogie sur la balance de base sans se focaliser sur la balance courante. Le capitalisme français est ainsi fait. Il convient de comparer ce qui est comparable. Je suis très surpris que vous n'évoquiez pas dans les facteurs de compétitivité, la forte distinction entre la zone euro et le reste, où les taux de change présentent un impact fort. La guerre des taux de change fait rage aujourd'hui et pèse sur toutes les balances des paiements. Enfin, je partage l'avis de Madame Kotlicki sur la nécessité de mesurer le salaire direct, après prise en compte de la couverture des risques sociaux, quelle qu'en soit l'origine, d'autant que, très souvent, les systèmes privés présentent une productivité déplorable. Comparons, là encore, des éléments comparables.

Philippe CHESNEAU, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Isabelle Méjean évoquait, au sujet de la compétitivité hors-prix, le lien entre la qualité du produit et le fait que ce produit soit très vendu. Or les revues de consommateurs démontrent tous les mois que le rapport qualité/prix n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît puisque les produits les plus chers ne se révèlent pas forcément les meilleurs. J'ai pour mission de travailler au développement d'une économie responsable, en

prenant en compte les différents impacts comme les performances économique, humaine et environnementale, y compris sur la prise de décision participative. Les statisticiens seront-ils un jour capables de donner aux décideurs des outils qui leur permettront d'appréhender non pas une performance globale mais une performance sur chacun de ces facteurs, des champs complémentaires qui participent à la performance globale ou à la compétitivité ?

Géraldine SEROUSSI, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Je souhaitais apporter quelques précisions sur les travaux effectués par le Ministère de la recherche. De nombreux travaux d'évaluation sont conduits par les universités sur le CIR et le financement public ou privée de la recherche. Des travaux sont également en cours sur l'externalisation de la recherche et sur le partenariat entre les entreprises françaises et les entreprises étrangères ainsi qu'entre les entreprises et les centres de recherche. Le Ministère de la recherche dispose par ailleurs d'éléments plus descriptifs sur les financements de la recherche par type d'entreprise et par type de financement (public/privé). Ces travaux manquent sans doute, toutefois, d'un manque de publicité auquel nous veillons à remédier.

Gilles GAUTIER, Union nationale de l'imprimerie et de la communication

Il ne faut pas mésestimer les travaux permettant de mieux appréhender et positionner le poids économique des groupes dans l'ensemble de l'économie mais je pense que la mesure d'une performance de l'économie générale doit prendre en compte l'ensemble des composantes d'un tissu industriel. Il ne faudrait pas seulement privilégier l'approfondissement des notions sur les performances des groupes d'entreprises mais examiner aussi les performances des écosystèmes territoriaux et appréhender les performances d'autres segments du tissu industriel (PME, ETI).

Lionel FONTAGNE

La Balance des paiements effectue aujourd'hui un travail très sérieux sur les données d'investissements directs et la France se montre plutôt en avance par rapport à d'autres pays de l'OCDE. Sur la définition de la qualité, les économistes considèrent que si une entreprise a la capacité de vendre son produit plus cher que les autres, cela signifie que son produit présente une certaine qualité, qui est une qualité perçue plus qu'une qualité intrinsèque. .

Isabelle MEJEAN

La compétitivité hors-prix, que j'ai aussi appelée qualité, consiste à réussir à dégager des parts de marché et donc de la valeur ajoutée en dehors des aspects prix. Il s'avère possible, en effet, que nous achetions à prix élevé des produits dont la qualité ne provient pas de caractéristiques intrinsèques mais d'éléments complètement subjectifs. C'est la raison pour laquelle la mesure de cette notion se révèle complexe. L'analyse tendant à examiner les niveaux de prix et les niveaux de la demande va au-delà de la question de la qualité intrinsèque. Certains éléments importants ne peuvent pas être mesurés directement mais vont expliquer les raisons pour lesquelles une entreprise s'avère plus performante. L'exemple de l'automobile est très souvent utilisé. En Europe, l'image de marque de l'automobile allemande se révèle très élevée. Or les voitures de Renault affichent d'aussi bonnes performances techniques mais l'entreprise continue de perdre des parts de marché, du fait d'un problème d'image de marque extrêmement long et difficile à régler. A l'inverse, la France possède une image de marque très forte sur le luxe de par le monde. Nous cherchons à capter ces effets, liés aux questions de qualité du travail. Certains savoir-faire peuvent être valorisés mais ils représentent des niches. L'organisation mondiale des processus productifs favorise plutôt une organisation du travail plus flexible, avec des salariés capables de travailler avec des collègues à l'étranger suivant des rythmes et des organisations différents. Quant aux statistiques sur les entreprises exportatrices, le taux de 40 % est restreint au secteur de l'industrie, dont le taux d'exportation s'avère plus élevé, et, dans ce secteur, aux EAE, c'est-à-dire les entreprises de plus de 20 salariés. Il existe de très nombreuses entreprises de taille plus réduite, qui n'exportent pas dans leur très grande majorité. Les exportations concernent donc plus 10 à 20 % des entreprises.

Marie-José KOTLICKI

Je souhaiterais faire le lien entre la qualité du produit, la structure globale de l'industrie française et les stratégies industrielles des entreprises et des groupes. La qualité d'un produit dépend très largement de la fiabilité et la durabilité de celui-ci. Or certaines voitures Renault haut de gamme ont connu de nombreux problèmes, entraînant même l'arrêt de leur fabrication et Renault cache le taux de retour sur panne des automobiles françaises depuis que celles-ci embarquent de plus en plus d'électronique. Ces pannes résultent de la sous-traitance d'une grande partie de l'électronique à des entreprises françaises ou

étrangères et des pressions que celles-ci subissent. Les relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants pèsent d'ailleurs plus en France que dans d'autres pays. Nous ne pouvons pas évoquer la qualité des produits sans examiner la structure de l'industrie française. Celle-ci se positionne à 60 % dans la basse ou moyenne technologie et seulement à 12 % dans la haute technologie, un rapport totalement inversé en Allemagne. Nous pouvons voir dans cette situation une relation directe avec la capacité de fabriquer des produits de qualité élevée. Nous ne pouvons aborder la structure de l'industrie sans évoquer les stratégies industrielles. Renault constitue un grand groupe international mais il a commis des erreurs stratégiques considérables. Créer une voiture *low cost* présente un certain intérêt mais la délocaliser pour la réimporter ensuite, en menant une stratégie qui cannibalise les autres types de voitures de basse et moyenne technologie, ne peut que susciter des difficultés. Comment l'ensemble des acteurs participent-ils aujourd'hui à la définition de la stratégie ? Nous souhaiterions que les organisations syndicales puissent prendre part à la gestion et débattre de la stratégie des entreprises. S'agissant de l'optimisation fiscale des grandes entreprises, les statistiques nombreuses permettent de constater que l'optimisation fiscale de certains groupes nationaux et internationaux leur offre l'opportunité de payer bien moins d'impôts que les TPE et PME en France. La Cour des comptes a montré que l'ensemble de cette politique fiscale n'a pas favorisé la reconstitution des fonds propres des entreprises ni le développement des investissements en R&D. Comme le rapport Gallois l'a souligné, il existe aujourd'hui un problème de renouvellement de l'appareil de production dans l'industrie française. Nous possédons le plus vieil appareil de production du monde. Nous aurions besoin de suivre avec attention les statistiques en la matière.

Denis FERRAND

Nous éprouvons quelques difficultés à capter l'effet de la fiscalité sur les trajectoires relatives de compétitivité. Il s'agit toutefois d'un champ d'investigation d'autant plus important que nous pouvons noter un accroissement des divergences dans les taux d'imposition du capital au sein de l'espace européen à l'heure où les discours développent *a contrario* une idée d'harmonisation fiscale. Les enquêtes conduites dans les dix dernières années montrent une constance des réponses sur la qualité, illustrant l'ancrage des représentations. Un positionnement retardé d'emblée vis-à-vis de la qualité exige, pour rester compétitif, de jouer sur les évolutions de prix.

Frédéric BOCCARA

Sur la qualité de l'emploi, il est utile et possible d'apparier les sources Insee comptables d'entreprises avec sur toutes les données des entreprises concernant l'emploi (qualifications, types de contrat, etc.). La qualité de l'emploi n'est en effet pas neutre du tout sur l'efficacité économique et peut permettre de comprendre les ratios comptables. Ainsi, des économistes ont souligné que le taux de rebut important chez Renault dans les années 1980 était lié à un critère de gestion fondé sur le nombre de voitures par personne, c'est à dire la focalisation sur la productivité par tête. Chez Airbus, le retard dans la livraison de l'A380 aurait été dû à l'importance du travail précaire et au manque de dépenses de formation pour l'utilisation d'un même logiciel de câblage en Allemagne et en France. Ces questions présentent une grande importance et renvoient au fait la dite « productivité » du capital compte tout autant que celle du travail. Or ce qu'on appelle aujourd'hui la productivité globale des facteurs n'est qu'une sorte de solde, voire de résidu, qui ne nous renseigne pas sur le niveau de productivité du capital et du travail. Sur les groupes, nous allons approfondir les développements mais n'étudier que les grands groupes en laissant le reste de côté n'apporterait qu'une vision partielle, compte tenu en outre des effets de report. Dans les flux de commerce extérieur, figurent non seulement les exportations mais aussi les importations. Celles-ci comprennent des éléments de coûts et renseignent aussi sur les contributions au solde commercial.

Louis de GIMEL, Insee

Nous devons nous interroger sur la comparabilité réelle des données européennes mais je pense que tous les éléments obligatoires des coûts salariaux sont pris en compte dans les enquêtes quadriennales.

Gabriel COLLETIS

Lorsque nous utilisons le terme de délocalisation, nous devons faire preuve d'une grande prudence en se gardant bien de regrouper sous ce vocable des opérations très différentes. La délocalisation correspond à un transfert des productions à l'étranger pour des motifs de coût, dans la mesure où le produit revient ensuite sur le territoire d'origine. Or ces opérations ne présentent que peu de liens avec les redéploiements internationaux motivés par l'accès au marché. Les salariés de groupes français à l'étranger ne constituent pas des salariés délocalisés. Nous devons obtenir une connaissance très fine des groupes et de leur place dans l'industrie française. Pour autant, l'industrie française n'est pas une somme d'entreprises. Elle recouvre aussi les relations entre les entreprises. Or, pour percevoir ces relations, la

question territoriale s'avère fondamentale et ne peut être uniquement appréhendée à travers les facteurs classiques de localisation assimilables à des coûts. L'ancrage territorial d'une activité se joue non pas sur les coûts mais sur les complémentarités de savoir-faire et de compétences entre les entreprises.

II. Deuxième table ronde : Mesurer la compétitivité de l'économie nationale

Lionel FONTAGNE

Nous allons évoquer, lors de cette table ronde, la mesure de la compétitivité de l'économie nationale, revenant sur les services, les marges, la balance des paiements ou la comparabilité des systèmes, des thèmes déjà abordés précédemment. Nous accueillons, pour ce faire, Grégori Colin, économiste, membre du Groupement des professions de services et enseignant à l'ESSEC, Michel Houdebine, polytechnicien et chef du service des politiques publiques à la Direction générale du Trésor, Ronan Mahieu, chef du département des comptes nationaux à l'Insee et François Mouriaux, directeur de la Balance des paiements de la Banque de France.

1. Identifier les effets de compétitivité et d'entraînement des échanges extérieurs

Grégori COLIN, ESSEC

Les principaux flux d'exportations de biens, en valeurs, sur les trois principales économies de l'Union européenne montrent la surperformance de l'Allemagne par rapport à la France et au Royaume-Uni mais aussi la fragilité de cette économie à la crise de 2008-2009, époque où les flux allemands se sont trouvés plus affectés que les autres⁶. Les flux d'exportations de services suivent les mêmes tendances mais l'Allemagne est remplacée par le Royaume-Uni, en tête des exportateurs européens. Sur les quatre dernières années, vous pouvez également observer le redressement des flux d'exportations français. Une question se pose toutefois sur les conditions de ce rattrapage et sa pérennité dans le temps. Le solde des transactions illustre l'importance du miracle allemand dans les services puisque le pays a réussi à nous depuis le début des années 2000, en valeur. Néanmoins, l'intégration des importations dans ce solde démontre la spécialisation de l'Allemagne dans les biens et que la France, malgré le développement en valeur de ses flux d'exportation de services importe à peu près autant que ce qu'elle exporte. Les parts de marché mondiales baissent. Les variations des parts de marché sur dix ans soulignent l'impact sur le marché international de biens et de services de l'entrée de la Chine à l'OMC, en 2002. La France a ainsi perdu 36 % de parts de marché dans les biens. Pour les services, la situation se révèle plus partagée. La France résiste très bien tandis que l'Allemagne parvient à gagner des parts de marché, ce qui soulève la question des effets d'entraînement des exportations de biens sur les exportations de services. La France, grâce à la bonne résistance de ses parts de marché dans l'exportation de services, se place au troisième rang du panel des principales économies européennes.

L'Allemagne parvient à dépasser les 50 % du PIB en exportations. La moyenne de l'Union européenne se révèle elle-même très élevée, à hauteur de 45 % en 2012, démontrant la scission entre deux groupes de pays, surtout dans le domaine des exportations de bien. Ces résultats illustrent la propension des petites économies à s'ouvrir davantage aux exportations que les grands pays. Je réalise actuellement une étude sur les effets d'entraînement des exportations de biens sur les exportations de services. Nous constatons une élasticité de 65 %. Ainsi, lorsqu'un pays exporte un million d'euros de biens, il exporte 650 000 euros de services, plus ou moins liés. De ce fait, près de 20 % des exportations de services en volume constituent des exportations dites autonomes, c'est-à-dire non corrélées avec les exportations de biens. Les exportations de services ont, sur la période, progressé en moyenne de 3,3 % par an. Une part de 0,7 % de cette progression résulte d'exportations autonomes de services.

J'ai dégagé de cette étude un certain nombre de points d'amélioration pour la statistique. L'évolution des prix utilisée s'avère incomplète et ne fournit pas le détail des lignes des transactions courantes, ce qui ne permet pas d'évaluer les effets d'entraînement et, *in fine*, les effets de la compétitivité. Nous ne disposons pas de statistiques fines sur les évolutions des exportations de services en volume. Seul l'agrégat des exportations de biens et de services en volume est communiqué avec un déflateur questionable, alors que la question de l'évaluation de la compétitivité et de la performance des exportations exige de savoir si

⁶ Diaporama : [Identifier les effets de compétitivité et d'entraînement des échanges extérieurs](#)

les volumes varient du fait d'un effet de prix ou d'un effet de volumes. Connaître les volumes nous permettrait également de pouvoir intégrer la chaîne de valeur et d'appréhender la part du reste du monde dans les consommations intermédiaires.

Pour illustrer l'intérêt des flux intra-groupes, je me suis fondé les statistiques comptables de la structure française d'un grand groupe international pour 2012. Ce groupe de service réalise près d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en France. La question de la valorisation des transferts intragroupe a été évacuée dans la mesure où cette valorisation s'opère à prix de vente publics entre les filiales internationales du groupe. En étudiant les achats de biens, de services et de main d'œuvre au sein du groupe, nous pouvons constater que la balance des transactions courantes de ce groupe se révèle déficitaire, signe qu'il vend moins à l'étranger qu'il n'importe de ses filiales provenant du reste du monde. Si nous parvenions à agréger toutes les statistiques d'entreprises, nous pourrions expliquer plus aisément une grande partie des questions.

2. Attractivité, compétitivité, poids de l'industrie et ouverture internationale de la France : de la macro à la micro

Michel HOUDEBINE, Direction générale du Trésor

Je vous présenterai⁷ le point de vue d'un praticien, qui a besoin d'un diagnostic aussi large que possible pour proposer des orientations de politique économique au Gouvernement. Sur la partie purement descriptive de mon exposé, je vous renvoie, pour l'essentiel, au rapport économique, social et financier 2012 et à son dossier thématique qui aborde les problèmes de compétitivité de la France. Le pays subit des pertes de parts de marché. Très transversales, elles affectent quasiment tous les produits, notamment vis-à-vis de l'Allemagne. Les marges à l'exportation se sont très fortement réduites, avec un effet plus global sur les marges des entreprises, qui se sont dégradées sur la période récente. Une question a émergé plus récemment sur la productivité du travail, qui ralentit très fortement depuis 2008. Nous devons nous interroger sur son caractère conjoncturel, en lien avec la crise qui peut avoir engendré des phénomènes de rétention de l'emploi dans les entreprises, incertaines face à l'avenir, ou plus structurel, lié à des enchaînements macro-économiques. Ainsi, voyant leurs marges rognées par la concurrence internationale, les entreprises ont pu investir moins largement dans la R&D et éprouver depuis des difficultés pour soutenir des gains de productivité. Un tel enchaînement s'avère plausible mais nous ne savons pas le démontrer, même si nous constatons que l'investissement dans la R&D reste en deçà de celui observé chez nos principaux partenaires, en particulier l'Allemagne. D'autres questions se posent également sur le coût des intrants, au premier rang desquels les services, qui représentent 50 % des intrants de l'industrie. Nous pouvons noter un dérapage relativement important des coûts des services depuis une dizaine d'années. La démographie des entreprises et leur capacité à la fois à croître et à accéder à l'international se révèlent moins bonnes en France qu'en Allemagne mais je doute que nous connaissions précisément les raisons d'une telle situation.

Nous avons dressé un diagnostic très macro-économique mais nous ne pouvons en rester là. Pour répondre aux questions qui se posent aujourd'hui, nous avons besoin de disposer d'une information plus précise. Il nous faut pallier plusieurs difficultés tenant à la fragmentation de la chaîne de valeur, l'organisation en groupes, les stratégies d'optimisation fiscale et plus généralement financière en réaction au cadre réglementaire ou fiscal national et la perméabilité croissante entre tous les secteurs. Du fait de ces quatre évolutions, les indicateurs classiques que nous utilisons (parts de marché, avantage comparatif, IDE, etc.) présentent un certain nombre de limites qui exigent des approfondissements, notamment dans des domaines plus micro-économiques. Si, par exemple, une entreprise française crée une filiale dans un autre pays où la fiscalité s'avère moins élevée et demande que cette filiale lui facture des services, nous risquons, pour un même PIB, de collecter moins de valeur ajoutée en France et donc moins de productivité alors que l'inquiétude devrait alors moins porter sur la productivité que sur les finances publiques à leur capacité à capter l'impôt sur la valeur ajoutée économique réalisée sur le territoire.

Nous pourrions également améliorer les statistiques sur deux problématiques importantes. Des travaux sont menés par l'OMC et l'OCDE sur les chaînes de valeur, Très simples, ils se révèlent toutefois complexes à mettre en œuvre et leur lecture et leur actualisation soulèvent des difficultés. Le tableau des entrées et sorties de la Chine n'est publié que tous les cinq ans. Or dans un monde qui évolue aussi rapidement la mesure des chaînes de valeur avec la Chine s'avère plutôt datée. Du point de vue sectoriel, nous manquons aussi parfois d'informations sur les nouveaux types d'activités que s'ingénient à

⁷ Diaporama : [Mesurer la compétitivité nationale](#)

développer les entreprises. Des éléments permettent déjà d'éclairer ces questions, notamment l'enquête de l'Insee qui apporte un premier éclairage sur les chaînes d'activité. Des progrès devraient par ailleurs être accomplis sur les FATS, qui ne recensent pour l'essentiel que le chiffre d'affaires et l'emploi, sans prendre en compte la valeur ajoutée des filiales étrangères, un élément très important pour répondre à la question du déplacement de la valeur ajoutée économique et éventuellement comptable. Disposer d'une telle information permettrait d'identifier à quel moment s'opère le basculement et par quel biais. Les services statistiques avaient produit une enquête intéressante sur les échanges intragroupes mais elle date de 1999 alors que le débat sur les prix de transfert et leur adéquation au prix de marché est d'actualité. Disposer de telles informations éclairerait le débat sur la localisation de la valeur ajoutée.

Autre point de progrès, les coûts des facteurs. Des enquêtes permettent déjà de clarifier les niveaux relatifs sectoriels des coûts du travail mais nous ne pouvons aller au-delà et qualifier les emplois que cela recouvre. Les salaires dans l'industrie en France et en Allemagne s'avèrent globalement similaires mais nous ignorons si les qualifications des emplois sont différentes dans ces deux pays. Disposer d'une telle information permettrait d'affiner grandement le diagnostic. S'agissant du coût du capital, nous ne pouvons aujourd'hui connaître l'impôt sur les sociétés payé par les sociétés allemandes puisqu'en Allemagne la moitié de l'impôt sur les sociétés est payé au titre de l'impôt sur le revenu et n'est pas séparé du montant payé par les ménages. Comparer le coût du capital en France et en Allemagne se révèle donc impossible et la mesure de la compétitivité de la France vis-à-vis de ses partenaires en pâtit. Enfin, sur l'immobilier, nous disposons en France de statistiques fournies, avec une décomposition des dépenses des SNF en fonction de la nature de leurs investissements. Sur la période récente, nous avons pu constater que les entreprises avaient fortement augmenté leurs investissements immobiliers, sans doute en lien avec la hausse du prix du foncier et l'insuffisante libéralisation de l'offre. Or les comparaisons avec les pays étrangers restent très complexes, faute d'une même décomposition. Un diagnostic sur la compétitivité française exigerait des niveaux d'information comparables. Au niveau de la statistique publique nationale, nous n'avons pas trouvé d'information précise sur les loyers effectivement payés par les entreprises.

Sur les services, la Balance des paiements nous renseigne sur le mode direct. L'enquête I-FATS apporte également des informations complètes sur les filiales. En revanche, nous ignorons tous les faits liés à des déplacements de personnes en France et à l'étranger alors qu'il s'agit d'un élément non négligeable en termes de compétitivité puisque ces déplacements de travailleurs « détachés » modifient radicalement le coût du travail moyen de certaines industries chez certains de nos partenaires, notamment l'agroalimentaire ou l'immobilier. Aujourd'hui, la question du contenu en carbone des produits reste marginale vis-à-vis de la compétitivité compte tenu du prix très bas du carbone mais l'Union européenne souhaite renforcer ses objectifs en matière de réduction des émissions et, dans ce contexte, le prix du carbone pourrait fortement augmenter. Il se posera alors la question pour les statisticiens de déterminer les effets de ce prix sur la compétitivité, et de penser aux politiques à mettre en place si nos partenaires extérieurs à l'Union européenne ne consentaient pas les mêmes efforts. Disposer d'une information sur le contenu en carbone des produits se révélerait alors extrêmement utile, y compris pour améliorer la fiscalité en la matière.

3. Dans quelle mesure les indicateurs issus des comptes nationaux utilisés pour apprécier les différentiels de compétitivité entre pays sont-ils bien comparables ?

Ronan MAHIEU, Insee

Je m'attacherai à présenter⁸ les comparaisons entre les données de comptabilité nationale, souvent utilisées comme des indicateurs de compétitivité. Les indicateurs de comptabilité nationale servent à réaliser des comparaisons de compétitivité, notamment entre la France et l'Allemagne. Je me fonderai sur deux principales données, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée et le niveau et l'évolution du taux de marge des sociétés non financières. Suivant les premières analyses, nous constatons des écarts très importants entre les pays, en niveau comme en évolution durant la dernière décennie. La part de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale apporte un message très différent et fait apparaître une forte baisse dans la plupart des pays de l'Union européenne sauf en Allemagne, qui affiche une grande stabilité. La France se situe au bas de la hiérarchie des pays européens. Sur le taux de marge des sociétés non financières, nous pouvons noter un écart de plus de dix points entre la France et l'Allemagne ou l'Italie, même si ces deux pays ont connu, avant 2011, des histoires bien différentes. Si en Allemagne

⁸ Diaporama : [Comparabilité des indicateurs de compétitivité](#)

les taux de marge ont augmenté, ils ont enregistré une chute très marquée en Italie alors qu'ils partaient d'un niveau très élevé, supérieur à 50 %. L'Espagne est restée à un niveau stationnaire.

Il est clair que ces écarts en niveau comme en évolution retracent pour partie des réalités économiques. Ces résultats montrent notamment la singularité allemande en matière de désindustrialisation par rapport à la France et aux autres pays. La forte modération salariale observée en Allemagne a sans doute largement contribué à la progression du taux de marge. Cela étant, les écarts en niveau soulèvent des interrogations. Les comptes nationaux obéissent à un système conceptuellement très homogène, qui obéit au règlement européen Systèmes européen de comptes. Si le règlement harmonise les concepts, Eurostat harmonise en revanche sensiblement moins les méthodes et beaucoup moins les sources. Les comptes nationaux ont pour rôle d'opérer des choix relativement pragmatiques dans les différentes sources statistiques et l'harmonisation s'avère, en la matière, mal aisée. De ce fait, ils peuvent être amenés à utiliser des méthodes et des sources statistiques très différentes d'un pays à l'autre, qui peuvent influencer sur les écarts constatés dans les indicateurs issus des comptes nationaux.

Sur la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale, les pratiques diffèrent dans la construction du tableau des entrées et sorties. La France veille à effectuer un passage secteur-branche assez fin pour garantir que les branches réalisent des produits relativement homogène. Ainsi, le tableau des entrées et sorties français retrace une production des branches manufacturières à peu près égale à la production de produits manufacturés puisque les entreprises ont été découpées en branches d'activité homogènes. Tel n'est pas toujours le cas dans tous les pays. En Allemagne, par exemple, la production de biens manufacturés est inférieure de plus de 4 % à la production des branches manufacturières allemandes, ces branches comprenant aussi de la production de services. Si nous neutralisons ces différences de pratiques, l'écart sur la part de l'industrie dans la valeur ajoutée est réduit d'environ un point entre la France et l'Allemagne.

Toujours sur cette question de part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale, nous souhaitons examiner le potentiel lié à l'importance de l'externalisation de certains services. Imaginons un groupe industriel qui conduit une activité auxiliaire de comptabilité en interne. En ce cas, la valeur ajoutée du service comptabilité se retrouve dans la valeur ajoutée industrielle du groupe. S'il a recours à un prestataire extérieur de comptabilité ou à une autre unité légale du groupe, la valeur ajoutée du service de comptabilité est alors enregistrée dans la valeur ajoutée des services en comptabilité nationale. Nous considérons donc que les modalités d'organisation interne des entreprises industrielles peuvent jouer à la marge voire davantage sur la ligne de partage entre industrie et services en comptabilité nationale. Certaines statistiques réalisées à partir des entrées et sorties fournissent un indice en la matière. La part des consommations intermédiaires en services informatiques et autres services aux entreprises dans la production des branches manufacturières dans les cinq grands pays européens montre des écarts substantiels, qui varient du simple au double entre le Royaume-Uni et la France, donnant l'impression que l'externalisation des services s'avère plus prononcée dans cette dernière que dans les autres pays. Pour autant, cette externalisation ne semble pas biaiser la comparaison entre la France et l'Allemagne mais le diagnostic de différentiel d'industrialisation entre la France et les autres pays (Italie, Espagne et Royaume-Uni) semble un peu exagéré.

Nous commençons à examiner un second indicateur, relatif au taux de marge des sociétés non financières. En France, depuis 10-15 ans, l'élaboration des comptes nationaux fait primer la comptabilité d'entreprise. La comptabilité nationale se fonde sur l'exploitation à des fins statistiques des comptes des entreprises, collectés par la DGFIP à des fins fiscales, complétés par des données d'enquête (ESAP-ESA). Les inputs nécessaires au calcul du taux de marge sont donc directement issus des comptes des entreprises mais ces données conformes au plan comptable ne sont pas conformes au concept de comptabilité nationale. Les comptes nationaux doivent donc réaliser un « passage au compte » qui peut modifier sensiblement les agrégats en niveau comme en évolution. Des retraitements conceptuels s'avèrent nécessaires pour passer de la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale. Ces opérations, liées notamment aux redressements pour activité dissimulée, conduisent à relever sensiblement le taux de marge par rapport au niveau qu'il atteint dans la comptabilité d'entreprise. La correction pour appréciation sur stocks, de la même manière, peut faire naître des différences entre comptabilité d'entreprise et comptabilité nationale. Si la comptabilité nationale fait apparaître une forte chute du taux de marge en lien avec la grande récession, la comptabilité d'entreprise semble montrer que ce taux est revenu, depuis, au niveau auquel il s'établissait par le passé. La comptabilité nationale neutralise en effet des effets de variation infra-annuelle des prix sur stock, qui jouent beaucoup dans la comptabilité d'entreprise. Le ressaut du taux de marge en 2010 dans la statistique ESANE provient

essentiellement de la très forte augmentation du prix des matières premières entre 2009 et 2010, qui a élevé la valorisation des stocks.

En Allemagne, les données qui servent à l'établissement du taux de marge résultent essentiellement des données d'enquêtes et non de données de comptabilité. Les comptables nationaux allemands considèrent que la comptabilité d'entreprise ne permet pas de procéder à une estimation fiable de la valeur ajoutée. De ce fait, la valeur ajoutée provient principalement d'enquêtes réalisées auprès des entreprises. Il est demandé à celles-ci de renseigner leur niveau de production et leur niveau de consommations intermédiaires. Si, en France, nous prenons la masse salariale dans les données comptables, les statisticiens allemands estiment l'emploi par des sources administratives et la rémunération moyenne *via* des données d'enquêtes. *In fine*, l'équilibrage des comptes est soldé sur l'EBE. La France et l'Allemagne présentent donc deux situations très différentes. En France, le taux de marge découle de la comptabilité d'entreprise *via* le passage aux comptes alors qu'en Allemagne, ce taux constitue en quelque sorte une variable solde obtenue après confrontation de multiples données issues d'enquêtes réalisées auprès des entreprises. A cela s'ajoute la question de la frontière entre entrepreneurs individuels et sociétés non financières. En comptabilité nationale, les entrepreneurs individuels sont en effet considérés comme des ménages et n'apparaissent pas dans les sociétés non financières. Les données quantitatives semblent démontrer que le partage est opéré différemment en Allemagne, peut-être en lien avec des problèmes de statistiques disponibles ou avec des traditions juridiques très différentes, les entrepreneurs individuels allemands pouvant depuis longtemps séparer facilement leur patrimoine professionnel et leur patrimoine personnel.

Ces éléments relèvent de premières analyses et tous les comptables nationaux cherchent à améliorer la comparabilité. Sur la frontière entre l'industrie et les services, le profilage des grands groupes, s'il est mené au niveau européen, pourrait faciliter cette comparabilité grâce à des études plus homogènes. S'agissant du taux de marge, Destatis et l'Insee tentent de produire un document qui explicite les différences de méthode qui peuvent influencer sur le niveau et l'évolution des marges.

4. Les statistiques externes comme grille de lecture de la compétitivité nationale : portée et limites

François MOURIAUX, Balance des Paiements, Banque de France

Je vous préciserai⁹ en premier lieu en quoi la balance des paiements constitue un outil pour développer des analyses de compétitivité. Le solde des transactions courantes montre la capacité à vendre plus qu'à acheter à l'étranger, autrement dit, à faire fonctionner l'économie en préservant un équilibre externe en moyenne période et pourrait, de ce fait, être considéré comme un indicateur assez direct de compétitivité. L'autre lecture de ce solde tend à considérer que le solde des transactions courantes résulte de l'équilibre entre épargne et investissements. Seule sa mise en perspective par une lecture complète des comptes nationaux permettrait alors d'apprécier les implications de la valeur de ce solde en termes de compétitivité. La bonne articulation méthodologique entre la balance des paiements et les comptes nationaux s'avère ainsi très importante. Le solde des transactions courantes constitue donc *in fine* le déclencheur d'une réflexion pour une analyse sur la compétitivité, *a fortiori* quand ce solde évolue durablement vers un déficit marqué. Du point de vue de la Banque de France, nous considérons le solde des transactions courantes comme un premier signal du risque d'une perte d'autonomie financière pour l'ensemble de l'économie nationale, parce que l'accumulation de déficits successifs se reflète dans la dégradation de la position extérieure, c'est-à-dire le patrimoine financier net de la nation vis-à-vis du reste du monde. Il existe ainsi un lien entre déficit des transactions courantes, dégradation de la position extérieure et la mise en œuvre des politiques de compétitivité, en termes d'énergie et de vitesse de mise en application. Le concept de balance de base (qui combine solde des transactions courantes, du compte de capital et des investissements directs) était très utilisé dans les années 1980 avant d'être un peu perdu de vue alors qu'il présente un réel intérêt analytique pour évaluer le montant des capitaux à échanger avec le reste du monde pour assurer le « bouclage » de la balance. Cette pertinence est moins forte toutefois sur l'analyse de compétitivité que sur l'analyse de stabilité financière.

⁹ Diaporama : [Les statistiques externes comme grille de lecture de la compétitivité nationale : portée et limites](#)

Il est important de rappeler que, aujourd'hui encore, la plupart des indicateurs de compétitivité sont fondés sur des données concernant les biens manufacturés, et ce de manière légitime car ces sont les données les plus facilement comparables et les plus facilement disponibles au plan international sur période longue. Or le solde des échanges de biens manufacturés ne représente plus aujourd'hui le solde directeur des transactions courantes aussi systématiquement que par le passé car l'importance relative des autres composantes de ce solde (solde des échanges de services et solde des revenus en particulier) augmente. Il convient dès lors d'élargir l'analyse et collecter des données supplémentaires.

En définitive, si la lecture du solde des transactions courantes constitue un très bon point d'entrée pour l'analyse, la balance des paiements permet de disposer d'une palette d'indicateurs dont il faut faire une lecture complète.

Le Comité de la balance des paiements du FMI a décomposé les cinq effets de la globalisation du point de vue statistique : (a) le développement des processus de production transfrontière influe sur les montants bruts échangés et conduit à une intensification des échanges de services ; (b) la structure multinationale des entreprises accroît sa complexité ; (c) la mobilité internationale du travail s'accroît ; (d) l'innovation financière contribue à diversifier les modalités des échanges internationaux de capitaux ; (e) les unions monétaires nécessitent certains ajustements de l'analyse des flux de capitaux

Concernant le premier point, jusqu'à présent, la Banque de France mesurait les échanges de services (hors voyages) principalement à partir des déclarations des grandes entreprises (déclarants directs généraux qui réalisent des échanges avec le reste du monde pour un montant supérieur à 30 millions d'euros par an). Depuis trois ans, nous avons bâti l'enquête ECEIS, dont les premiers résultats ont été publiés l'an dernier. Fondée sur un échantillon de 50 000 entreprises, une strate exhaustive de 1 000 entreprises et un tirage aléatoire de 4 000 autres entreprises, cette enquête permet de capter les échanges internationaux de services pour des entreprises de petite taille et de taille moyenne. Sur 2011, là où les déclarants directs généraux affichent des recettes d'exportations de services de 72 milliards d'euros, l'enquête a capturé 35 milliards d'euros d'exportations de services. Si la très forte concentration des entreprises exportatrices se confirme sur les biens manufacturés, la situation s'avère quelque peu différente pour les exportations de services. En termes d'identification et mesure des exportations de services assurés via des déplacements de personnes, j'ai pris note de l'enjeu de pouvoir effectuer un suivi plus complet des services selon le mode de production.

Concernant le second point, au fil des années, les processus de production s'internationalisent. Les statistiques d'investissements directs offrent d'ores et déjà aux analystes de nombreuses décompositions et au-delà des travaux déjà menés, il reste certainement un potentiel pour d'autres recherches et analyses. Pour répondre de manière ponctuelle à une des questions soulevées dans une session précédente concernant les données sur la recherche et développement, dans le rapport annuel 2011, le stock des investissements directs français à l'étranger en recherche et développement scientifique représente 0,1 % du stock des investissements directs. En termes de flux, les redevances de brevets font apparaître une balance excédentaire.

Concernant les points (c) et (d), l'un des éléments qui participent à une certaine décorrélation entre les échanges de biens manufacturés et le solde des transactions courantes correspond à la part des revenus dans les transactions courantes. Dans ces revenus figurent les revenus financiers de l'activité du système bancaire (intérêts reçus et intérêts payés). Nous avons pu noter une croissance importante de ces revenus avant la crise financière, entre 2004 et 2007, en lien avec la croissance des résultats des entreprises multinationales classiques mais aussi l'impact positif en balance des paiements des revenus financiers liés à l'activité de la sphère financière. Lors de cette rencontre, les débats se concentrent sur la compétitivité des entreprises non financières mais il convient de ne pas oublier que l'appareil statistique doit également s'intéresser à la compétitivité de l'industrie financière, qui contribue à la croissance et l'emploi. L'appareil statistique doit également capturer la mobilité internationale du travail. Dans la série statistique présentée pour cette session relative aux transferts des migrants une marche apparaît entre 2008 et 2009, qui correspond à une amélioration de la mesure statistique sur les transferts des migrants réalisée par les autres pays. Les pays qui reçoivent les transferts de migrants les suivent mieux que les pays à partir desquels ces transferts s'opèrent.

L'an prochain, une évolution méthodologique importante interviendra dans les statistiques de la balance des paiements, avec le passage à une nouvelle génération du manuel de la balance des paiements du FMI, le « BPM6 ». Les statistiques de balance des paiements font l'objet d'une normalisation mondiale depuis la création du FMI. Cette harmonisation, même si elle reste très perfectible, permet d'effectuer des comparaisons internationales. La nouvelle évolution méthodologique vise à tenir compte de la

complexification des opérations internationales et à accroître la cohérence avec les concepts de comptabilité nationale. Sur les investissements directs, le BPM6 rendra obligatoire l'application du principe directionnel étendu, qui consiste à comprimer les échanges financiers intragroupes pour ne retenir que leur valeur nette. La Banque de France a déjà pris cette mesure et le facteur de compression s'élève à environ 30 %. Suivant le plan de travail que nous envisageons pour perfectionner les statistiques, nous nous attacherons à réaliser une migration méthodologique vers le BPM6 tout en maintenant la cohérence entre les statistiques de la balance des paiements et les autres statistiques qui ont pu se développer tout autour comme les FATS, les statistiques bancaires internationales de la BRI... et qui composent le corpus des statistiques externes. Enfin, nous nous attacherons à mettre en œuvre des mesures alternatives, notamment pour la mesure de la chaîne de valeur. Pour développer des statistiques de la balance des paiements plus fines, il convient d'utiliser de nouvelles sources, qui peuvent également contribuer à développer des statistiques « satellites » et c'est le croisement de l'ensemble de ces bases qui permettra de faire progresser l'analyse. La Banque de France veillera particulièrement à ce que le développement de statistiques complémentaires ne remette pas en cause la cohérence interne de la balance des paiements et de la position extérieure. Un écartement des méthodologies pourrait, en effet, soulever des difficultés. Nous avons enfin de nombreux bénéfices à attendre de la mesure des échanges internationaux en valeur ajoutée, en particulier une mesure plus fine de la fragmentation des processus de production, une mesure ré-estimée de la contribution des services à la valeur ajoutée des échanges internationaux et une analyse géographique renouvelée des échanges bilatéraux. La mesure des échanges internationaux en valeur ajoutée doit se faire avec une vision claire de l'apport analytique spécifique de cette approche. Il importe tout particulièrement de conserver les mesures actuelles, qui permettent une lecture des flux bruts par rapport aux contreparties commerciales directes. Nous sommes également confrontés à un enjeu très important de communication car les échanges internationaux en valeur ajoutée peuvent modifier largement l'image des équilibres bilatéraux. Or il ne faut pas se méprendre sur la portée de telles informations.

5. Débat

Jean-Luc BIACABE, Chambre de commerce et d'industrie de Paris

Je crains que les entreprises évoluent plus vite que les statistiques. En 2018, la situation risque de se révéler encore plus grave qu'aujourd'hui. Nous risquons de plus en plus de décrire un monde qui n'existe plus, à la manière des astronomes qui observent la lumière d'une étoile morte depuis plusieurs millions d'années. Les statisticiens ont un donneur d'ordres, qui reste le décideur public national. La BCE joue un rôle de plus en plus important et s'inscrit dans une volonté d'harmonisation et de rattrapage des retards d'un certain nombre de services statistiques nationaux. Pour autant, le décideur public national demeure le donneur d'ordres essentiel des statisticiens et enferme ceux-ci dans un espace national qui n'est plus pertinent pour les entreprises. Les frontières n'existent plus pour les entreprises, en particulier les plus grandes mais la statistique est toujours circonscrite au périmètre national. Aujourd'hui nos statistiques sont construites sur des concepts qui ne s'avèrent plus forcément pertinents. Nous pouvons le constater dans la différence entre industrie et services, qui structure très largement le débat public. La France continue de mener des politiques de filières alors que cela n'a plus de sens. Pour illustrer les conséquences de ces erreurs conceptuelles, je reprendrai les statistiques de commerce extérieur en valeur ajoutée. Des statistiques ont été publiées après de nombreuses années de lobbying. Or, selon celles-ci, le premier partenaire commercial de la France n'est pas l'Allemagne mais les États-Unis. Ainsi, alors que le passage à l'euro devait nous immuniser contre les effets des taux de change, le dollar revêt une grande importance. Les statistiques de commerce extérieur en valeur ajoutée de la France démontrent également que 58 % de nos exportations concernent les services. Ainsi, c'est parce que l'industrie française paie trop cher des services non compétitifs qu'elle se révèle, *in fine*, non compétitive. Or le débat public continue de développer une vision industrielle. Industrie et économie restent deux synonymes alors que l'industrie ne représente plus que 10 % du PIB. Au rythme actuel, les constructeurs automobiles français vont bientôt basculer dans le commerce de gros puisqu'ils sont devenus plus importateurs que producteurs. Tel est déjà le cas de notre producteur pétrolier national, qui est devenu un distributeur et pourrait bientôt devenir une holding financière. Les concepts imposés par les normes internationales se révèlent de moins en moins pertinents. Les statistiques doivent nous alerter sur un tel risque.

Gilles GAUTIER

Les statistiques douanières fournissent des informations sur les échanges de biens et non sur les acteurs économiques qui génèrent les flux associés. Il conviendrait donc d'identifier de quelle manière tous les partenaires pourraient construire des bases de données associant à la fois les flux commerciaux de biens

et les acteurs économiques qui se trouvent à l'origine de ces flux, afin de mesurer correctement, pour un secteur économique donné, le véritable degré de performance à l'exportation.

Jean-François LOUE, Direction générale des douanes et des droits indirects

Nous nous attachons déjà, au niveau des douanes, à identifier les opérateurs qui réalisent les exportations. Nous avons bâti un groupe de travail commun avec l'Insee et veillons, dans ce cadre, à rattacher ces opérateurs au répertoire de l'Insee. Il reste encore des déclarations non identifiées mais, malgré tout, nous parvenons à identifier la plupart des opérations. Le répertoire de l'Insee, enrichi, permettra de répondre à plusieurs questions, notamment sur les groupes et les entreprises de taille intermédiaire qui exportent.

Michel HOUEBINE

Ces statistiques s'avèrent quand même très utiles. Aujourd'hui, nous manquons d'informations. Ces statistiques nous permettront donc de mieux décrire le monde dans lequel nous vivons, même si la statistique accuse toujours, par définition, un peu de retard. Je tenais par ailleurs à exprimer une frustration à l'égard de la Balance des paiements. Les travaux de la Banque de France affichent une très grande qualité mais je regrette que nous ne disposions pas de statistiques homogènes dans le temps, compte tenu des extensions régulières de leur champ.

François MOURIAUX

Sur ce point, la balance des paiements est publiée avec une réropolation à chaque changement de méthode. Comme nous sommes très proches du saut méthodologique en BPM6, nous avons fait le choix d'opérer une réropolation minimale dans l'intervalle pour permettre de comparer les évolutions entre les années n et n-1, avec une réropolation plus complète à l'occasion de l'application du BPM6. Cela évite de faire à échéance rapprochée une réropolation complète en BPM5 puis une autre en BPM6. Nous avons ainsi assuré une allocation de nos moyens statistiques aussi rationnelle que possible, tout en fournissant aux utilisateurs une information transparente. La Banque de France, de par ses missions, s'attache à faire connaître au public dans les meilleurs délais les améliorations statistiques qu'elle réalise, pour être le plus en phase possible avec les évolutions de l'environnement économique. En contrepartie, la réropolation complète n'est pas effectuée dès la première publication.

Grégori COLIN

Il existe une différence entre un groupe industriel qui vend des services en plus de ses biens et une entreprise de services, spécialisée dans la production et la vente de services, vend des services. L'évaluation de la compétitivité réelle de la production industrielle et de services exportée depuis la France nécessiterait une ventilation très précise sur les vendeurs des biens et des services.

Ronan MAHIEU

Le BPM6 implique une mise en œuvre coordonnée avec les comptes nationaux. Nous devons ainsi, en 2014, harmoniser un certain nombre de pratiques, notamment sur les investissements en recherche et développement.

La séance est suspendue de 13 heures 10 à 14 heures 30.

III. Troisième table ronde : Financement des entreprises et compétitivité

Gunther CAPELLE-BLANCARD

Bonjour à tous. Je tiens à vous présenter les excuses de deux intervenants de cette table ronde, Jean-Paul Pollin et Denis Dubois, qui ne peuvent être présents ce jour. Je serai entouré par Isabelle Job, économiste au Crédit Agricole, Jean-Paul Nicolaï, chef du département économie et finances du Commissariat général à la stratégie et à la prospective et Christian Pfister, adjoint au directeur général des statistiques à la Banque de France.

L'équipe du Cnis s'est interrogée sur l'articulation à donner à nos différentes tables rondes. Autant les tables rondes de ce matin s'articulaient l'une avec l'autre, autant celle de cet après-midi a suscité un certain nombre de discussions. Nous souhaitons évoquer les financements et revenir sur la crise financière et la crise économique. Si l'on parle tant de la compétitivité de l'économie nationale, c'est parce que notre économie connaît une situation de crise. Cette crise fut d'abord une crise financière. Nous parlions à l'époque de « *crise des subprimes* ». Mais la crise financière n'était que l'étincelle, la crise s'avérant bien plus globale. Il s'agit d'une crise économique voire de la crise d'un système. Nos économies éprouvent des difficultés à s'adapter au nouveau contexte mondialisé. Nous sommes passés d'une crise financière à une crise de la compétitivité. Ces dernières années, nous avons constaté qu'il ne suffisait pas de mieux réguler la finance. Pour renouer avec la croissance, il faudra non seulement réparer le secteur financier mais aussi œuvrer dans le champ de la compétitivité de nos entreprises. L'un des éléments moteurs de cette compétitivité tient à la disponibilité des financements. C'est en cela que cette troisième table ronde s'inscrit parfaitement dans l'analyse de la compétitivité amorcée ce matin.

Un bilan rapide de la situation économique actuelle, comparée à la situation outre-Atlantique, fait apparaître de manière frappante les problématiques qui tournent autour de la démographie des entreprises. Aux États-Unis, les fleurons de l'industrie sont souvent de récentes jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, des *start-up* devenues des leaders mondiaux dans leur domaine. La question de l'innovation est très présente, de même que celle de l'accès aux financements. Pour quelle raison les fleurons du Dow Jones sont-ils des entreprises âgées d'à peine une trentaine voire une dizaine d'années, à l'instar de Microsoft, Apple ou Facebook, alors qu'en France et en Europe, les fleurons du CAC constituent des entreprises matures ? Comment dynamiser la démographie de nos entreprises nationales ? Les financements semblent représenter un obstacle majeur au développement de nos entreprises à fort potentiel de croissance. Nous soulèverons aujourd'hui des enjeux statistiques. Comment mesurer la contribution du secteur financier au financement de nos entreprises ? Quel rôle le système financier joue-t-il dans le développement de nos PME ? Nous aborderons la question du financement bancaire et celle des fonds d'amorçage. Nous souhaitons véritablement insister sur le rôle clé du secteur financier dans le développement et la croissance économique.

J'ai dressé là un panorama qui, de fait, met l'accent sur les entreprises non financières. Ce matin, les intervenants ont souligné qu'il fallait aussi s'intéresser à la compétitivité du secteur phare qu'est le secteur financier. Nous n'aborderons pas ce sujet cet après-midi. Bien sûr, nous pouvons nous interroger sur la santé de nos banques et de nos intermédiaires financiers mais nous avons choisi de ne pas traiter cette question, très complexe aujourd'hui. Nous avons pu noter ce matin à quel point il s'avérait difficile de mesurer la performance des entreprises non financières. Réaliser un tel exercice pour les banques et les acteurs financiers se révélerait plus difficile encore, notamment car cela imposerait de mesurer aussi la prise de risque. Les banques les plus performantes ne le restent qu'un à cinq ans. Cette mesure de la compétitivité soulève donc des difficultés méthodologiques spécifiques à l'activité bancaire. Il est certain que l'industrie financière représente une industrie à part entière mais nous nous concentrerons cet après-midi sur sa contribution à l'économie plutôt que sur son propre développement.

1. Les enjeux de la mondialisation et de la désintermédiation

Isabelle JOB, Crédit Agricole S.A

Ce matin, vous avez beaucoup parlé de compétitivité et de mesure du commerce international en valeur ajoutée plus qu'en flux bruts, comme aujourd'hui. Ce sujet constituait ma première partie. Je tenterai de

vous expliquer les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'une telle mesure¹⁰. Aujourd'hui, la planche de salut pour l'Europe viendra de son secteur exportateur. Parmi les espoirs de croissance que nous pouvons forger figure notre commerce extérieur et nos exportations, qui sous-tendent l'idée de regagner en compétitivité, dans l'ensemble de la zone euro. Tous les pays connaissent des compressions de coûts salariaux et dans certains d'entre eux émergent des pratiques de baisse nominale des salaires, toujours dans l'optique de regagner de la compétitivité-coût. Comme nous menons tous la même stratégie en même temps, cette politique présente un impact négatif et l'austérité pèse fortement sur la demande domestique et régionale. Nous ne disposons plus de relais de croissance au sein de la zone euro, sauf à imaginer que l'Allemagne joue son rôle de moteur.

Dans ce contexte d'étiollement de la demande domestique et régionale, l'idée se développe qu'il faudra aller chercher de la croissance ailleurs, dans le monde qui croît, c'est-à-dire les pays émergents et les États-unis, afin de ranimer notre croissance. Dans le même temps, cette stratégie, menée par tous les pays européens se révèle peu coopérative. Le traitement en termes de valeur ajoutée permettrait de bien comprendre la fragmentation du commerce international et l'explosion des échanges de biens intermédiaires, dans le cadre d'une chaîne de valeur ajoutée. Aujourd'hui, on n'insiste pas suffisamment sur la possibilité de créer, à l'intérieur de la zone euro, une chaîne de la valeur ajoutée, en profitant des avantages comparatifs des pays les uns par rapport aux autres. Or cette mesure de la valeur ajoutée permettrait de mieux comprendre comment se tisse ce lien au sein de la zone euro et comment faire en sorte qu'il se développe et vienne contrecarrer ce phénomène d'attrition.

Assez paradoxalement, dans un monde qui purge un bulle d'endettement, nous nous inscrivons aujourd'hui dans une logique qui tend à endetter les entreprises, les seuls acteurs que nous considérons aptes à s'endetter et à favoriser la reprise, par l'enclenchement d'un cycle entre exportations et investissements. Ainsi, le taux d'endettement des entreprises rapporté à la valeur ajoutée explose. J'ai toutefois constaté que ce ratio ne s'avérait plus pertinent dans la mesure où le taux d'endettement est affecté par l'endettement obligataire, en particulier celui des entreprises multinationales françaises, qui ont profité de l'effet d'aubaine de taux d'intérêt très bas sur les marchés pour aller collecter du cash *via* ces émissions d'obligations. De fait, on rapporte un endettement global à une valeur ajoutée produite à l'échelle domestique, ce qui fausse le résultat. Et ce graphique alarmant circule de manière régulière. Peut-être devrions-nous nous interroger sur l'utilisation de ratios financiers plus adaptés, qui restituent plus convenablement l'état d'endettement des entreprises.

Avec la crise, s'est ouvert un débat sur le resserrement outrancier de l'offre de crédit par les banques, qui pénaliseraient ainsi la reprise. D'autres études tendent à démontrer que la distribution de crédit n'est pas pénalisée par un phénomène d'offre mais par des aspects de demande. Faute de croissance, faute de débouchés, les demandes de crédit, tant des ménages que des entreprises, se sont réduites fortement. Pour autant, l'idée perdure que, même en phase de reprise, les banques joueront peut-être moins de rôle de financeur des économies et qu'il faut diversifier les sources de financement. Deux grands mouvements pourraient, dans cette optique, se mettre en place. En premier lieu, la désintermédiation consisterait à transiter davantage par des financements de marché. Les grandes entreprises bénéficient d'un accès aux marchés financiers mais des réflexions sont conduites pour déterminer la façon dont les grosses PME et les ETI pourraient accéder elles aussi à ces marchés, dans l'idée de développer le segment de haut rendement, comme aux États-unis, afin de leur offrir une source de financement différente du financement bancaire qui peut faire défaut.

Sous la contrainte de la réglementation pourrait également s'opérer la cession des crédits bancaires sous différentes formes, qu'il s'agisse de la cession directe ou de la titrisation, où l'on va, à un moment donné, décider, à l'instar de la démarche entreprise avec les *subprimes*, de packager un certain nombre de crédits pour les transformer en produits financiers qui deviendront alors des titres financiers. Ce qui a été réalisé avec les crédits hypothécaires aux États-unis pourrait toucher demain tous types de crédit. Il existe également un autre phénomène où la banque ne cède pas totalement les actifs. Avec les *covered bonds*, la banque conserve en effet la gestion de l'actif sous-jacent mais transforme les produits en titres financiers.

Nous devons suivre ces évolutions du point de vue statistique, en connaître les implications, en termes de titrisation comme de désintermédiation. Nous aurons de plus en plus besoin de connaître les évolutions de prix sur ces marchés, des prix qui représentent des coûts pour les entreprises. Lorsqu'une banque titrisera ses crédits, les conditions auxquelles elle pourra vendre ses produits influenceront aussi, rétroactivement, le coût du crédit puisque l'opération constituera une forme de ressource pour les banques. Ces conditions

¹⁰ Diaporama : [Financement des entreprises et compétitivité](#)

vont donc présenter un impact non négligeable sur le coût de la ressource externe des entreprises. J'ignore dans quelle mesure ce suivi peut être opéré, s'il doit être effectué par la statistique publique ou si des organismes privés comme les agences de notation vont conserver le monopole sur les notations et le suivi des prix. Ce sujet m'apparaît d'importance puisqu'il va devenir une composante majeure du marché, exigeant une bonne visibilité sur les prix et donc sur le coût de la ressource externe, qui représente un facteur de compétitivité pour les entreprises.

Il faudra enfin s'interroger sur la mesure de la liquidité de ces marchés. Aujourd'hui, nous avons l'impression que les activités dont les banques se sont déchargées pourraient être réalisées au niveau du marché, avec des effets positifs en termes de liquidité et des prix plus avantageux pour les entreprises. Or sur des marchés étroits, la liquidité peut disparaître très rapidement alors que les banques nouent, avec les PME, des relations de long terme et se montrent présentes dans les bons comme dans les mauvais moments, là où, sur le marché, l'appétit pour un certain type de risque peut disparaître du jour au lendemain. Sur le segment du haut rendement pourrait également se produire un assèchement très rapide du marché, comme cela fut le cas lors de la crise des *subprimes*.

Si ces deux phénomènes se développent à l'avenir, la statistique devra suivre l'évolution de ces alternatives de financement et l'évolution de leur prix. Il nous faut disposer d'une vision plus claire de l'endettement par taille d'entreprises et, à l'avenir, par type de produits, associée à un système de prix. En matière de capital-risque, nous savons que, dans la phase d'amorçage, les jeunes pousses grandissent grâce à un apport de capitaux propres. Or aujourd'hui, faute d'incitations fiscales, le développement de ces financements est freiné.

Gunther CAPELLE-BLANCARD

Le financement des entreprises s'avère aujourd'hui complexe et exige davantage d'informations sur la fragmentation du processus d'octroi de crédit et de données sur les montages d'ingénierie financière que constituent les LBO (Leverage Buy Out). Des zones d'ombre demeurent sur ces nouveaux procédés, comme sur les liens financiers inter-entreprises.

2. Quel rôle des grandes entreprises dans le financement de l'économie ?

Jean-Paul NICOLAI, Commissariat général à la stratégie et la prospective (CGSP)

Je broserai à grands traits le rôle des grandes entreprises dans le financement de l'économie et, examinerai en retour en quoi le mode de financement des grandes entreprises a un impact sur leur compétitivité¹¹. Je reprendrai ensuite ce découpage pour réfléchir avec vous sur les besoins en termes de statistiques.

L'implication des grandes entreprises dans le financement de l'économie se fait à plusieurs niveaux : le financement des jeunes entreprises (*corporate venture*), les services financiers liés aux produits vendus, le crédit interentreprises et les flux financiers intragroupes. Les quatre rôles sont importants. Le *corporate venture* est une forme de *private equity*, c'est-à-dire le fait de détenir des participations dans de petites firmes non cotées, notamment de jeunes pousses. Dans les dernières années, les investisseurs institutionnels ont réduit leur engagement de ce segment et les produits d'épargne collective ont commencé également à faire défaut. De ce fait, les grandes entreprises jouent un rôle croissant dans le financement des jeunes pousses, par le biais de ce *corporate venture*, qui constitue un élément clé pour l'innovation et notre croissance potentielle.

Le crédit à la consommation constitue le deuxième levier de participation au financement de l'économie. Certaines grandes entreprises possèdent, au sein même de leur groupe, des banques spécialisées pour le financement de crédits à la consommation et, de plus en plus, les produits vendus peuvent s'accompagner d'un montage financier, à l'instar du *leasing*. Les consommateurs ont aujourd'hui de plus en plus le choix d'acheter ou louer un bien. Ce développement des usages va entraîner une « structuration financière » des produits vendus, ce qui peut présenter un impact extrêmement important en termes de compétitivité car les plus innovants en la matière parviendront sans doute à gagner des parts de marché à l'international.

Le poste client représente l'argent que la PME attend de ses clients après la vente d'un bien ou d'une prestation. Derrière cette question se pose celle de la trésorerie des PME, une question majeure. Même si la France ne se trouve pas aujourd'hui dans la situation italienne, de nombreuses petites entreprises

¹¹ Diaporama : [Financement des grandes entreprises et compétitivité](#)

connaissent des difficultés pour des raisons de trésorerie. La question du poste client renvoie à celle de l'organisation industrielle. En Allemagne, il existe des liens très forts entre les entreprises de taille intermédiaire et les plus grandes, entre les fournisseurs et leurs donneurs d'ordres. En France, la structure industrielle diffère puisqu'elle est peuplée de très grandes entreprises et de très petits fournisseurs, ce qui peut avoir de grandes conséquences et faire émerger un vrai besoin de statistique à court terme.

Enfin, une grande entreprise possédant plusieurs filiales peut par ailleurs avoir intérêt à rationaliser la gestion de sa trésorerie. Par le passé, elle devait recourir à une banque de groupe. Aujourd'hui, il existe des outils qui permettent de centraliser la trésorerie des différentes filiales, y compris à l'international, pour bénéficier d'une optimisation de la gestion de cette trésorerie. Dans le même temps, les décisions d'investissement exigent d'opérer une allocation du capital. Sur ces questions de *cash pooling* et d'allocation du capital, la maison mère, par ses choix, son organisation, la liquidité qu'elle octroie à certaines de ses filiales, oriente totalement le financement, la croissance de l'économie et donc sa compétitivité.

Si l'on regarde maintenant l'autre dimension, celle du financement des grandes entreprises. En premier lieu, cette question renvoie à celle du coût du capital. Ensuite, il y a la question des instruments retenus : les grandes entreprises multinationales ont la capacité d'optimiser leurs financements, par des lignes de crédit à l'international permettent de tirer dans les pays où l'opération se révèle la moins coûteuse, ou par des émissions internationales, qui permettent de choisir entre *equity*, dette ou hybride. L'optimisation fiscale dans un cadre légal constitue un levier pour les très grandes entreprises. Les grandes entreprises commencent également à s'acculturer au concept de risque et s'orientent vers une gestion patrimoniale, en veillant à prendre en considération les effets du taux de change lorsqu'elles s'implantent à l'étranger et envisagent ensuite de revendre ce bien.

Autre fondamental du financement des grandes entreprises, le risque de liquidité. Ces grandes entreprises ont la capacité d'optimiser les flux entre leurs différentes filiales au travers du choix des prix de transfert. Or la question se pose de la valorisation des échanges qui s'opèrent à l'intérieur d'un groupe. Une réglementation a été définie et ce sujet est particulièrement contrôlé aujourd'hui. Pour autant, il reste des marges de manœuvre importantes pour les grandes entreprises et des difficultés se posent du point de vue statistique pour connaître la véracité des transferts entre la maison mère et ses différentes filiales. Dans la compréhension de la chaîne de valeur, les prix de transfert se révèlent d'ailleurs décisifs.

Enfin, s'agissant du coût du risque pour les financeurs des grandes entreprises, les banques ont aujourd'hui développé des modèles de risque crédit et des processus d'analyse financière pour mesurer et tarifier le risque au bon niveau.

L'on peut maintenant dégager de ces grandes évolutions les besoins nouveaux en termes statistiques. Côté *corporate venture*, l'identification des participations des entreprises dans des PME ou des jeunes pousses reste imparfaite. Nous aurions besoin, en ce domaine, de connaître le détail de l'actif et du passif, qui est crucial pour travailler sur la compétitivité et la manière dont l'innovation est financée en France.

De nombreux travaux devraient être menés sur le crédit à la consommation, en particulier sur les produits « structurés », packageant la mise à disposition d'un produit/service et son financement. Comment identifier ce qui relève de l'investissement, des frais de fonctionnement, de l'épargne, des biens de consommation ? La construction des agrégats est à revoir. Sur le poste client, se joue un enjeu de court terme extrêmement important puisqu'il sous-tend l'organisation industrielle du pays. Des enquêtes menées en 1999 et 2002 avaient dessiné une vision des liens entre les grandes entreprises et leurs fournisseurs ou sous-traitants mais nous ne parvenons pas à suivre aujourd'hui des questions simples tenant, par exemple, à la répartition de la valeur ajoutée entre les grands donneurs d'ordres et leurs sous-traitants. Sur le *cash pooling* qui consolide et optimise les flux intra-entreprise, l'enjeu est de pouvoir suivre le risque de liquidité d'un grand groupe et de ses filiales. Or, aujourd'hui, cela s'avère impossible alors même que de grands groupes cotés au CAC 40 ont souffert d'un risque de liquidité au plus fort de la crise. La question des prix de transfert doit également être maîtrisée, même si j'ignore encore comment l'adresser. Il en est de même pour l'allocation du capital.

S'agissant du financement des entreprises, nous avons besoin de comprendre la structure bilanciale des groupes internationaux. Sans cela, nous nous trouvons dans l'incapacité de déterminer le coût du capital de ces grandes entreprises. Les banques se sont organisées pour améliorer cette connaissance et suivre cette donnée grâce à plusieurs sources et bases de données. Elles disposent de directions entières chargées désormais d'accumuler l'information afin de mesurer et suivre les risques de leurs clients. Je parlerai, en la matière, d'un exemple de « *little big data xml* ». L'entreprise Iodev réalise des prêts

participatifs à long terme, pour de petits montants, au profit des PME. Pour cela, elle utilise une logique de big data. Au lieu de se fonder uniquement sur le compte des entreprises, elle recueille toutes les informations disponibles sur lesquelles elle effectue un traitement statistique. Les analystes financiers installent de plus en plus de back offices en Inde. Les comptes des entreprises leur sont envoyés en format xml et font l'objet d'un traitement industriel. Le mode d'accès à la donnée des entreprises se standardise et doit participer de la réflexion sur le financement des entreprises. Pour cela, il faut pouvoir exploiter un grand nombre d'informations, par le biais d'un traitement automatique.

3. Le financement des entreprises en France : « Suivi statistique et tendances récentes »

Christian PFISTER, Banque de France

Nous disposons déjà de nombreux indicateurs, plus que nos partenaires étrangers. Nous avons développé la panoplie de ces indicateurs au cours de la période récente et continuerons d'en développer, autant d'évolutions qui seront sûrement appréciés comme allant dans le bon sens¹².

Nous suivons déjà convenablement les crédits et titres, tant au niveau français qu'au niveau européen. S'agissant des crédits aux sociétés non financières, ces indicateurs nous montrent que les encours de crédits progressent en France à un rythme certes ralenti mais qui reste positif. Ce développement modeste s'avère très favorable pour les sociétés françaises, en comparaison avec les sociétés espagnoles ou italiennes. Les entreprises françaises ont autant, voire plus, recouru au crédit au cours des dernières années que les entreprises allemandes, qui ont pourtant bénéficié d'un marché plus porteur. L'endettement global des sociétés non financières, sous forme de crédit et d'émission de titres, continue de croître en France alors qu'il fléchit, même nettement, dans un certain nombre de pays. L'Espagne a connu une diminution très rapide de son crédit. Il ne faut toutefois pas voir dans le crédit une notion purement quantitative : plus de crédits ne correspond pas forcément à une meilleure situation. Cela peut aussi constituer un danger pour l'entreprise, surtout si elle doit faire face à une volatilité ou une baisse de ses recettes. Dans un tel cas, le crédit peut représenter un facteur de fragilité. De fait, de nombreuses entreprises, en particulier des PME, ne souhaitent pas avoir accès au crédit, sans doute dans un souci de bonne gestion.

Non seulement le crédit progresse en volume, mais les sociétés non financières disposent également, en France, de conditions de crédit relativement favorables par rapport à leurs homologues européens. Les taux d'intérêt sur les nouveaux crédits se positionnent au niveau le plus bas avec l'Allemagne dans les pays de la zone euro. Ces taux d'intérêt ont fléchi sensiblement, notamment pour les crédits d'un montant de moins d'un million d'euros accordés aux PME. Nous estimons en effet que 72 % des crédits d'un million d'euros au maximum sont consentis au profit de PME en France. Ces taux ont également diminué pour les crédits accordés aux grosses sociétés non financières, qui contractent des crédits d'un montant supérieur à un million d'euros. Si les entreprises peuvent bénéficier de bonnes conditions de crédit en France, ce n'est pas le fruit du hasard. Cette situation doit être mise en perspective avec le fait que la désintermédiation en France est relativement ancienne. Le marché des billets de trésorerie et des obligations d'entreprises s'est développé dès les années 1980 et les entreprises, tout particulièrement les grandes, ont pris l'habitude de mettre les banques en concurrence avec les marchés financiers, ce qui contraint les banques à resserrer leurs marges et à se montrer efficaces.

Nous avons récemment amélioré notre dispositif de suivi du crédit en France avec trois mesures prises au cours des dernières années. La première mesure a permis de développer une collecte des encours de crédits accordés aux très petites entreprises, mise en place en 2011. Au deuxième trimestre 2012, nous avons également lancé une enquête qualitative sur la distribution du crédit auprès des PME et des ETI. D'une manière générale, les banques déclarent peu de comportements restrictifs dans l'offre de crédit, ce qui peut soulever la question de l'existence d'un biais déclaratif. Ce même biais pourrait exister tout autant en s'adressant aux demandeurs de crédit mais nous pourrions croiser nos informations. Nous avons enfin mensualisé une enquête trimestrielle mise en place au niveau de la zone euro auprès des banques sur la distribution du crédit, le *Bank Lending Survey* (BLS). Au 1^{er} trimestre 2013, la production de crédit aux micro-entreprises affiche un léger recul en France. La demande de crédit des PME est très largement satisfaite, sauf pour les crédits de trésorerie. J'attire votre attention, sur un point, le très faible pourcentage des demandes en crédits de trésorerie. Au cours du trimestre écoulé, ce pourcentage varie chaque fois entre 6 et 8 %. De nombreux travaux ont été menés sur la demande de crédit par les PME aux États-Unis ;

¹² Diaporama : [Le financement des entreprises en France : « Suivi statistique et tendances récentes »](#)

ils, ont montré que plus de 50 % des PME n'avaient jamais recours au crédit. Nous pouvons supposer que le pourcentage correspondant devrait s'avérer similaire en France. Le taux d'obtention du crédit est stable, entre 63 et 72 %, pour les crédits que les entreprises reçoivent en totalité ou à au moins 75 %. Il s'avère donc que les entreprises sont totalement ou très largement servies dans leurs demandes. Pour les demandes de crédit d'investissements, plus fréquentes, les PME se tournent davantage vers les banques et obtiennent plus facilement les crédits qu'elles demandent. Il semble que les PME consacrent plus d'efforts à la préparation de ces demandes de crédit d'investissement qu'à celles de crédits de trésorerie, ce qui peut expliquer en partie la différence entre les taux de satisfaction. Du côté des banques, l'enquête que nous avons mensualisée montre une baisse de la demande de crédit, ce qui corrobore les informations que nous recevons de la part des entreprises.

Un crédit qui soutient la compétitivité de l'entreprise n'est pas forcément un crédit abondant ou un crédit très bon marché. Il importe surtout de pouvoir tarifer le risque, tant pour une grande entreprise que pour une banque, sous peine de faire émerger un problème de soutenabilité du système bancaire comme certains pays en ont fait l'expérience. Suivant leur taille, les entreprises peuvent bénéficier de modes de financement relativement diversifiés et mettre en concurrence les différents fournisseurs de financements. En France, les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire ont accès à des modes de financement diversifiés alors que les PME dépendent davantage du financement par le crédit bancaire. Le pourcentage des capitaux propres dans le total des bilans des grandes entreprises se révèle dans l'ensemble relativement élevé. Les capitaux propres représentent ainsi plus du tiers de leur bilan, un pourcentage encore plus élevé (37,5 %) pour les entreprises de taille intermédiaire. Les grandes entreprises comme les ETI peuvent avoir recours à différentes formes de crédit, au-delà de l'endettement bancaire, notamment l'émission d'obligations, quand les PME dépendent du crédit bancaire. Les ETI s'endettent majoritairement par le crédit bancaire mais le marché obligataire de leur dette s'est développé au cours des dernières années. Différents financiers institutionnels ont commencé à s'intéresser au financement des entreprises et ont développé des dispositifs de placement en « papier privé », un mode de financement relativement répandu en Allemagne, qui présente toutefois l'inconvénient de constituer un marché qui ne sera jamais liquide. Enfin, les grandes entreprises et ETI se financent davantage par l'émission de titres de dette en France que dans les autres grands pays de la zone euro, au point que le marché des titres émis par les sociétés non financières est un marché quasiment français en Europe. En Espagne ou en Italie, au contraire, les émetteurs se comptent en dizaines, au grand maximum. Par ailleurs, les PME se distinguent par un ratio de capitaux propres relativement élevé et un recours au crédit fournisseur important.

Pour conclure, les collectes statistiques ont évolué en fonction des demandes réglementaires. Nous nous apprêtons à publier des données sur recours au crédit par taille d'entreprises, compatibles avec la loi LME. Enfin, nous allons lancer des réflexions sur l'apport potentiel de données granulaires, « prêt à prêt », ou « emprunteur à emprunteur », pour améliorer la qualité des statistiques et neutraliser les prêts intragroupes, qui plombent un peu la France dans la comparaison internationale car l'organisation sous forme de groupes d'entreprises, où la holding s'endette en émettant sur le marché pour prêter à ses filiales, s'avère plus fréquente en France que dans les autres pays européens.

4. Débat

Gunther CAPELLE-BLANCARD

L'un des grands progrès réalisés durant ces dernières années tient à la confrontation des deux enquêtes sur l'offre et la demande de crédit, dont les résultats convergent. Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes que ceux formulés ce matin. La structure des entreprises s'avère aujourd'hui très complexe et l'analyse des groupes et des financements intragroupes soulève des difficultés. Plusieurs questions se posent, sur lesquelles je n'ai pas de réponse. Dans quelle mesure le lien entre les bases de données financières peut-il être amélioré ? Vous disposez de statistiques sur le crédit fournisseur. Pourriez-vous les détailler ? Je suis également sensible au recueil de données sur l'ingénierie financière, la titrisation et les LBO. Quelles sont les pistes à moyen terme pour améliorer ce « trou noir » de la finance ? Le médiateur du crédit peut jouer un rôle et apporter des informations statistiques sur les contraintes de crédit des entreprises. Ont-ils participé à la diffusion de ces données ?

Philippe BRION, Insee

LIFI constitue une base de données accessible *via* le comité du secret. Nous menions jusqu'à présent une enquête à seuil, interrogeant les entreprises de plus de 500 salariés sur leurs participations dans d'autres

entreprises et la façon dont elles pouvaient être détenues par d'autres entreprises. Nous reconstituons des contours de groupes à partir de cette enquête, que nous complétons avec la base de données Diane pour les plus petites entreprises. Cette base de données privée était commercialisée et exigeait des utilisateurs qu'ils obtiennent une licence. L'enquête a été réalisée pour la dernière fois en 2012. Cette année, nous avons changé de sources, utilisant les sources fiscales de la DGFIP mais pour l'instant, les études font apparaître un manque d'information à ce niveau.

Benjamin DELOZIER, Médiation du crédit aux entreprises

La médiation du crédit travaille essentiellement avec des PME et TPE. L'intensité de l'activité de la médiation du crédit peut effectivement être considérée comme un indicateur des tensions qui existent sur l'offre de crédit. A cet égard, depuis deux ans, l'activité se révèle stable. Les tensions que nous observons portent davantage sur les crédits de trésorerie que les crédits d'investissement. En termes de communication, la médiation du crédit communique à travers les rapports de l'observatoire du financement de l'économie, dans lesquelles les données que nous pouvons tirer de notre activité sont utilisées pour porter certains messages sur les modalités de financement de l'économie.

Isabelle JOB

Aujourd'hui, les institutionnels font preuve d'un plus grand appétit pour ces produits de titrisation. Les dettes souveraines étant considérées comme très risquées, ces produits apparaissent comme une alternative dans la recherche de la rentabilité, avec toutefois l'écueil que le risque *corporate* soit désormais porté par des institutionnels qui ne possèdent pas forcément le contrôle et le monitoring suffisants sur ce risque. Nous avons déjà pu constater les effets pervers de la titrisation mais nous avons tendance à relâcher les standards et à moins contrôler le risque. Disposer d'une vision large et plus fine de ces mécanismes me paraîtrait important pour la solidité du système financier dans son ensemble.

Gunther CAPELLE-BLANCARD

Pouvez-vous identifier les porteurs de risque et ces transferts ?

Christian PFISTER

Des éléments sont disponibles auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel. Nous-mêmes possédons des éléments.

Daniel GABRIELLI, Banque de France

La titrisation constitue un compartiment de l'activité bancaire qui s'est développé et a conduit le Système européen de banques centrales à s'y intéresser. Un effort en matière de suivi de cette activité a été consenti dans une double direction. Une collecte a été réalisée auprès des banques sur les crédits qu'elles titrisent. Nous possédons ainsi des informations sur le montant titrisé des crédits, répartis par bénéficiaire (entreprises, ménages...) et par objet (investissement, consommation...), ce qui nous permet de suivre les crédits vraiment distribués. Nous avons par ailleurs mis en place une collecte auprès des organismes de titrisation résidents. L'ensemble de ces données permet un bien meilleur suivi de la titrisation que par le passé et est accessible sur le site de la Banque de France.

Jean-Marc BEGUIN, Insee

Une variable est connue au niveau individuel de chaque banquier mais reste inconnue des statistiques. Elle concerne le caractère patrimonial ou non d'une entreprise, quelle que soit sa taille. Pensez-vous que l'étude de cette variable présenterait un intérêt, dans la mesure où le comportement vis-à-vis du crédit de ces entreprises peut s'avérer différent ?

Jean-Paul NICOLAI

Cette information est accessible dans la base Diane. Nous possédons la liste des actionnaires ainsi que des informations sur le caractère patrimonial ou non de la détention des entreprises, ce qui permet d'adresser des questions sur le modèle capitaliste et d'identifier d'éventuelles différences en termes de structure de passif. Nous avons déjà pu constater l'existence d'un effet de levier plus important pour les entreprises non patrimoniales. Certes, trop de crédit nuit, surtout en période de crise. Nous examinons aujourd'hui comment la structure de passif, en 2003, a pu influencer sur la performance et le risque en 2009 et nous constatons que les entreprises qui s'endettent davantage ont plutôt connu une surperformance mais figurent aussi parmi les entreprises qui ont subi le plus de difficultés. Ces résultats traduisent soit des comportements patrimoniaux, soit d'autres facteurs latents mais nous pouvons déjà noter qu'il existe des comportements plus risqués, sources de performance, dans certaines entreprises.

De la salle

Les banques n'ont pas de difficulté à trouver la liquidité qui leur permettrait de faire du crédit. Il s'agit donc véritablement d'un problème de demande. La structure de l'intermédiation va évoluer en France. Disposons-nous d'indicateurs précis pour suivre cette évolution ? Autrefois, la Commission bancaire publiait un taux de désintermédiation dans son rapport annuel. Où pouvons-nous désormais trouver un indicateur simple en la matière ?

Gunther CAPELLE-BLANCARD

Il me semble que ces indicateurs sont toujours publiés dans la revue de la Banque de France mais ils ne peuvent plus être simples. L'intermédiation recouvre, aujourd'hui, une grande partie d'intermédiation de marché, avec l'intervention directe des banques sur les marchés que nous ne savons pas comment classer. Dans le cadre des activités du Cnis, un tableau de bord permettant d'appréhender globalement l'activité d'intermédiation nous a été demandé maintes fois.

Isabelle JOB

Où placer la titrisation ? C'est l'une des questions qui se pose. Ce sujet s'avère très complexe et j'ignore comment trouver les bonnes grilles de lecture, suffisamment simples pour être compréhensibles, même pour les spécialistes. Cette ingénierie financière se révèle très inventive et évolue très vite. Mettre au point un indicateur unique se révèle presque impossible.

Christian PFISTER

Les données de crédit traditionnelles que nous diffusons sont corrigées de la titrisation. Nous tenons donc bien compte de ce phénomène.

François-Xavier HUARD, Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat

Les outils statistiques de suivi des micro-entreprises ont évolué et permettent désormais de mieux saisir les encours de crédits mais il reste un certain nombre de zones d'ombre, qui explique l'existence d'écart entre le suivi statistique national et les remontées du terrain. Il nous remonte notamment du terrain que les demandes de crédit de trésorerie peuvent baisser non parce que la demande baisse mais parce que les crédits de trésorerie accordés par les banques peuvent être substitués par d'autres types de crédits ou d'outils tels que les agios ou les découverts, avec des taux bien différents. L'outil statistique actuel permet-il de suivre ces éléments ?

Christian PFISTER

Une décomposition des différentes formes de crédit par catégorie d'entreprises figure bien parmi les données diffusées par la Banque de France. Lorsque nous examinons la distribution du crédit bancaire, nous constatons une concentration forte du recours au crédit par les micro-entreprises et les ETI. Entre les deux, les PME demandent relativement peu de crédits.

Filipo Di MAURO, Banque centrale européenne

Pour suivre le niveau d'intermédiation, il conviendrait d'améliorer la comparabilité. Entre les années 1970 et aujourd'hui, il s'est produit un certain nombre de chocs mais également plus d'internationalisation, plus de globalisation, plus de diversification. Pour mesurer la compétitivité dans un marché globalisé, il ne faut pas seulement regarder le degré d'intermédiation mais se pencher également sur les flux internationaux. Je me demande si une base de données européenne pourrait conduire une telle analyse.

Elisabeth KREMP, Banque de France

Nous pouvons calculer les délais de paiement à partir des bilans, de la base FIBEN de la Banque de France ainsi qu'à partir de la base ESANE de l'Insee. FIBEN ne couvre qu'un champ de 250 000 entreprises. ESANE s'avère plus complète puisqu'elle contient toutes les entreprises mais les délais pour obtenir l'information sont plus longs. Dans la nouvelle enquête présentée par Christian Pfister, nous posons également des questions sur les lignes de crédit, les garanties et les coûts. Si une modification intervient sur les demandes de garanties de la part des banques ou sur le coût demandé, nous pouvons la mesurer sur les 4 000 PME que nous interrogeons.

Dominique NIVAT, Banque de France

Le taux d'endettement des entreprises en France rapporté à leur valeur ajoutée fait apparaître une augmentation que Madame Job jugeait non significative puisqu'il correspondrait, selon elle, à un

endettement global du groupe rapporté à la seule valeur ajoutée produite en France. Si tel était le cas, cela signifierait que des entreprises françaises s'endettent pour financer des filiales étrangères, ce qui devrait apparaître en balance des paiements. Or nous n'avons pas vu apparaître sur les trois dernières années d'augmentation des prêts intragroupes consentis par les entreprises françaises à leurs filiales situées à l'étranger. Le problème reste donc entier.

Gilles POUZIN, CFTC

J'étais surpris que ce débat sur le financement des entreprises et la compétitivité se concentre sur les banques et la désintermédiation entre celles-ci et les emprunteurs, sans évoquer la ressource, l'épargne, sa mesure, ses circuits, son allocation et son efficacité. Selon l'idée largement répandue, l'une des grandes forces des nouvelles puissances économiques résulte de leur taux d'épargne considérable et de leur capacité à l'allouer à des investissements productifs. En France, le taux d'épargne reste très élevé, à hauteur de 16-17 %. Dans ce taux figurent déjà l'épargne financière et l'épargne immobilière. Entre 8 et 9 % représentent chaque année l'amortissement des emprunts immobiliers. Cette allocation de l'épargne sert-elle des investissements productifs ? La spéculation immobilière encouragée par la baisse des taux d'intérêt sert-elle ou non la compétitivité des entreprises ? Les entreprises elles-mêmes consacrent une grande part de leur investissement à des achats immobiliers, les loyers augmentent. Un tel investissement se révèle-t-il productif ou contribue-t-il à la hausse des coûts de facteurs pour devenir *in fine* contre-productif ? A côté de cela, l'épargne financière se trouve intermédiée à 100 % par les banques. Il n'existe quasiment plus d'actionnaires individuels et le marché obligataire a totalement exclu les particuliers, qui n'y ont plus accès. L'épargne financière part dans le Livret A mais surtout dans l'assurance vie, qui représente 1 400 milliards d'euros aujourd'hui. Or nous savons bien que les assureurs agissent tous de la même manière, compte tenu des obligations prudentielles qui les obligent à investir dans des titres d'État sécurisés. Les études ont montré que la concurrence qui s'était développée dans le domaine des sociétés de gestion de portefeuilles depuis une quinzaine d'années s'était opérée au détriment de l'efficacité de l'allocation des capitaux, d'une part parce qu'elle a fait augmenter les frais de gestion et d'autre part parce que les gérants actifs ont tendance à commettre les mêmes excès que les indices boursiers. Ne devrions-nous pas nous intéresser aussi à la mesure statistique de la ressource épargne, l'étude de ses circuits, de son allocation et au final de son efficacité ?

Gunther CAPELLE-BLANCARD

Je sais que la Banque de France et Euronext diffusaient un certain nombre d'éléments sur le nombre d'actionnaires individuels et donc le taux de participation des ménages au marché, une donnée importante, ne serait-ce que pour mesurer la confiance dans l'économie. Je crois que ces éléments ne sont plus diffusés aujourd'hui.

Daniel GABRIELLI

Nous ne publions plus le taux d'intermédiation depuis 2012 mais il est possible que nous en reprenions la publication. Par ailleurs un article est paru fin 2011 sur les placements financiers des ménages, montrant, par mise en transparence de toutes les institutions financières, à quel emprunteur final ces placements finissent par arriver. Nous serons peut-être amenés à réaliser à nouveau de telles études.

Christian PFISTER

Pour les années récentes, les besoins de financement les plus importants proviennent des administrations publiques et les placements des épargnants dans les sociétés d'assurance se retrouvent très logiquement en OAT, ce qui n'empêche pas les assureurs de rechercher des produits alternatifs.

Isabelle JOB

Cela reste néanmoins marginal. Le régulateur favorise l'achat d'actifs sans risque. Les assureurs, autrefois pourvoyeurs de liquidités sur les marchés actions, se réfugient désormais sur le segment obligataire, privilégiant les dettes souveraines domestiques et les dettes obligataires des entreprises très bien notées, jugées comme des actifs sans risque. C'est probablement vers d'autres circuits qu'il faut se tourner pour une prise de risque rémunérée qui permette un financement de l'économie et des jeunes pousses prometteuses. En France, contrairement à d'autres pays, on intermédié le crédit et on désintermédié l'épargne, pour faire porter plus de crédits aux institutionnels et en particulier aux assureurs, mais des interrogations demeurent sur leurs capacités en matière de suivi du risque.

IV. Présentation du réseau européen de recherche sur la compétitivité

Lionel FONTAGNE

J'ai le plaisir d'accueillir Filippo Di Mauro, un économiste très dynamique de la Banque centrale européenne, qui essaie de mettre en application une partie des idées que nous avons évoquées ce matin concernant la mobilisation des données individuelles pour réfléchir à des problèmes plus globaux, dont la compétitivité des économies européennes, un exercice qu'il effectue dans le contexte des banques centrales européennes.

Filippo DI MAURO, Banque centrale européenne (BCE)

Je vous remercie pour votre invitation. Nous cherchons aujourd'hui à intéresser les acteurs de la statistique à ce que nous faisons et à vous rallier à nos travaux. Telle est mon intention aujourd'hui¹³. Nous partons, pour cet exercice, de certains réseaux de recherche sur la compétitivité. Nous conduisons aujourd'hui des missions de surveillance, sans vraiment voir ce que tout cela sous-entend pour analyser la performance des pays individuellement. C'est la principale motivation de ce projet. Nous parlons beaucoup de compétitivité mais les données restent très fragmentées suivant les pays. En Belgique et en France, les données d'entreprise se révèlent nombreuses mais tel n'est pas le cas dans d'autres pays. Nous avons pour objectif de rechercher le dénominateur commun le plus bas de la disponibilité des données au sein de l'Europe pour réaliser une analyse.

S'agissant de la structure de notre réseau, il est composé de trois niveaux : un niveau macro, qui se concentre sur l'analyse des variations, un niveau micro qui recouvre les entreprises et un niveau transfrontalier, qui porte sur toutes les transactions transfrontalières, le filtrage ou la valeur ajoutée. Les niveaux fonctionnent de manière plus ou moins indépendante. Les niveaux d'analyse traditionnels s'intéressent aux variations réelles et aux impacts, notamment, dans les échanges. Pour les entreprises, nous essayons d'approfondir les données. Le niveau transfrontalier reste le moins connu. Nous avons pour objectif de faire en sorte que ces trois dimensions soient réellement mêlées et articulées car nous poursuivons individuellement les mêmes objectifs. Il nous faut donc comprendre la façon dont tout ceci s'articule avec la compétitivité.

J'évoquerai brièvement le premier chantier. Nous nous intéressons ici au détail de l'analyse des produits et nous dérivons les indicateurs de compétitivité nationaux en nous fondant non pas sur la balance des paiements mais en utilisant les données d'Eurostat et d'autres données statistiques accessibles. Nous veillons, dans le cadre des discussions sur la compétitivité, à ne pas nous intéresser qu'au coût unitaire de travail courant mais à l'enrichir par d'autres éléments de compétitivité hors-prix comme la qualité, la distribution, l'analyse des placements. Ces sujets ne faisaient pas partie de l'exercice de surveillance. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris ce premier chantier.

Nous avons déjà obtenu quelques résultats sur le deuxième chantier, qui recouvre plus ou moins les notions qu'évoquait M. Fontagné tout à l'heure. Pour le 2^{ème} chantier, nous disposons de 13 groupes de pays. Nous retenons les bonnes pratiques puis utilisons un moteur de calcul de la BCE pour essayer de construire certains indicateurs. Nous utilisons par ailleurs les données micro des pays et nous demandons simplement une compilation de ces données pour rendre les résultats compréhensibles, en évitant tous les problèmes de confidentialité. Nous ne disposons pas des données brutes des pays mais nous connaissons la distribution d'un certain nombre de variables. Une fois ce travail réalisé et les indicateurs identifiés, nous diffuserons nos résultats. Nous avons créé un ensemble harmonisé d'indicateurs de productivité du marché du travail, un exercice assez unique en son genre en termes de couverture puisqu'il recouvre la période avant et après la crise. Ce n'est pas tant les moyens mais la diffusion de ce travail qui importe. Nous souhaitons nous assurer que les décideurs le comprennent bien et réfléchissent suivant ces principes.

Tous ces indicateurs sur le nombre d'employés, la valeur ajoutée, le coût du capital, le coût du travail, etc. sont disponibles pour 60 secteurs et les 13 pays suivants : Belgique, République Tchèque, Danemark, Estonie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie. La gamme se révèle donc assez étendue et nous couvrons assez largement l'Union européenne. Nous venons de terminer cette analyse. Nous avons réussi à dégager plusieurs indicateurs, comme par exemple le coût des employés pour le prêt-à-porter, une activité à faible intensité technologique et à haute intensité énergétique. Nous pouvons identifier la distribution dans le cas de la France, de façon dynamique dans le

¹³ Diaporama : [Le réseau de recherche sur la compétitivité des banques centrales européennes](#)

temps. Cet indice s'avère disponible pour tous les pays, ce qui nous permet notamment de pouvoir étudier de nombreuses dimensions comme la taille ou l'activité sous différents angles et de comparer les résultats par pays.

Je vais maintenant vous parler de l'approche suivie dans le cadre du troisième chantier pour recouper des données disponibles auprès des organisations internationales comme l'OCDE ou l'OMC. Nous jouons un peu le rôle de plate-forme, en invitant les membres de l'OCDE à échanger leur expérience, pour nous assurer qu'ils travailleront d'une façon complémentaire et éviter que les travaux ne se chevauchent les uns les autres. S'agissant des interactions, CompNet a une vocation de recherche vraiment axée sur la nature transfrontalière de ces indicateurs et la construction d'indicateurs qui permettent une analyse comparée entre les pays de l'Union européenne. Nous établissons des documents de travail, des fiches de politique et nous avons pour mission de vérifier si les indicateurs des entreprises peuvent être exploités. Nous souhaitons une utilisation plus systématique, au-delà des politiques de surveillance. Nous avons noué des contacts les bureaux nationaux pour connaître leurs besoins en termes d'analyse. Nous devons être certains de pouvoir fournir plus d'indicateurs au niveau des entreprises. Ces indicateurs ne doivent pas être voués uniquement à la recherche mais doivent être systématiquement utilisés pour l'élaboration des politiques publiques. Tous les trois mois, nous organisons des ateliers réunissant plus d'une centaine de membres. Les membres y présentent leurs documents. Nous réalisons également des formations.

Nous souhaitons nouer de véritables coopérations. Nos homologues habituels sont les banques centrales, avec lesquelles nous avons un lien direct. Parfois, ceux-ci ont noué de bons contacts avec les services statistiques, ce qui nous permet d'obtenir des informations en respectant toutes les précautions d'usage en matière de confidentialité. D'autres banques centrales, en revanche, n'ont établi aucun lien avec leurs services de statistique. Nous essayons d'accéder à ces informations. Il nous manque encore 14 pays. Nous souhaitons que tout le monde participe à ce dispositif. En matière de coopération, nous commençons à coopérer directement avec les bureaux des statistiques, notamment en Italie, qui nous fournit désormais directement des indicateurs sur la compétitivité. Nous serions très heureux qu'une telle démarche se développe, en plus de la collaboration qui existe déjà.

En conclusion, je vous inviterai à vous rendre sur notre site internet. Lorsque vous aurez constaté à quel point notre réseau s'avère intéressant, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Jean-Pierre DUPORT

Pourquoi le Luxembourg et les Pays-Bas ne font-ils pas partie de vos travaux ?

Filipo DI MAURO

Tout dépend des contacts que la Banque centrale peut nouer avec les bureaux des statistiques. Or, paradoxalement, nous ne sommes pas parvenus à établir des contacts avec ces deux pays. Notre *board* a réalisé un travail avec l'OCDE et Eurostat, dont le réseau comprend les offices statistiques. Si nous parvenons à combiner nos deux réseaux, nous disposerions d'un système très efficace.

Jean-Marc BEGUIN

Comment gérez-vous le problème du secret statistique ?

Filipo DI MAURO

Nous avons débattu durant plusieurs mois sur ce sujet. Tous les participants ont été confrontés aux limites dont ils souffraient au niveau national. Un secteur représenté par deux ou trois entreprises ne va pas être étudié. La participation de la Banque de France nous apporte des informations. Nous avons cherché à établir les mêmes standards, acceptables par tous, ce qui nous a demandé plusieurs mois d'effort.

V. Premières perspectives statistiques

Jean-Luc TAVERNIER, Directeur général de l'Insee

Je tiens, en préambule, à saluer la qualité des échanges, qui démontre l'intérêt de ces rencontres entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique. De nombreux producteurs sont présents aujourd'hui, prêts à entendre les demandes des utilisateurs. Je vois aussi de nombreux utilisateurs, confiants dans le fait d'être entendus et suivis, signe d'un excellent présage. En plus des attentes des utilisateurs, les producteurs doivent intégrer quelques contraintes supplémentaires, comme le secret statistique pour les

données individuelles ou la réduction de la charge du répondant, dans un contexte de réduction des moyens qui s'impose à nous. Ces deux derniers éléments ont sous-tendu la grande refonte des statistiques structurelles d'entreprises à travers le projet ESANE, qui vise moins à répondre aux attentes des utilisateurs qu'à réduire la charge des entreprises qui se plaignent souvent du fardeau. Ce projet était également motivé par les gains de productivité que doivent réaliser les producteurs.

Je reviendrai sur quatre points et en premier lieu sur la difficulté du passage de la décision individuelle de l'entreprise à l'intérêt général macroéconomique, un exercice d'autant plus difficile qu'il doit s'opérer dans un contexte mondialisé où la somme des intérêts particuliers des entreprises représente de moins en moins l'intérêt général d'un pays. Sur le passage micro-macro, l'Insee a entamé une véritable révolution avec le profilage et la notion d'entreprise au sens économique. Jusqu'à présent, nous utilisons les notions d'unités légales et de groupes. Or l'instabilité des unités légales suivant l'organisation des groupes est telle d'une année à l'autre qu'il s'avère très difficile d'en tirer des conclusions. La mosaïque des groupes ne permet pas non plus d'effectuer cet exercice. Le profilage permet désormais la définition de l'entreprise au sens de la LME, c'est-à-dire une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Ce profilage sera composé d'une combinaison d'unités légales. C'est la suite des travaux engagés par le Cnis depuis 2008. Cette révolution exige beaucoup de moyens. Au fil des mois, la plupart des groupes se sont ralliés à l'initiative et ont compris la démarche, permettant d'entrer dans un mode de construction itératif de la statistique d'entreprises avec chaque groupe. Nous espérons tirer de grands enseignements de ce profilage sur le long terme. Nous avons pour objectif de construire, dans un cadre cohérent avec la comptabilité nationale, des comptes par catégorie d'entreprises, en aval de ces travaux de profilage. Les premiers résultats de profilage permettent d'ores et déjà de revisiter complètement la manière dont l'économie est organisée.

En économie ouverte, l'exercice s'avère encore plus compliqué puisqu'il faut différencier les établissements français filiales de groupes étrangers, les filiales étrangères, une distinction qui exige une coopération internationale. La France tente de figurer parmi les pays qui impulsent cette démarche au niveau européen. Des évolutions récentes de la statistique d'entreprises permettent également d'éclairer ce contexte mondialisé, notamment l'enquête O-FATS devenue régulière depuis trois ans, qui permet de décrire les implantations françaises à l'étranger, et l'enquête sur la chaîne d'activité mondiale qui s'inscrit dans le projet mondial et qui a pour objectif de couvrir l'ensemble de la chaîne d'activité, y compris la sous-traitance externe. Cette enquête a fait l'objet d'une première publication voilà quelques jours, portant sur la délocalisation des entreprises françaises de plus de 50 salariés, remettant en cause certaines idées reçues. Nous allons par ailleurs publier un Insee Références sur les entreprises, avec un dossier décrivant le commerce international des entreprises. Nous attendons aussi beaucoup de la nouvelle base de données qui pourrait ressortir du groupe de travail commun à l'Insee, la Banque de France et les Douanes.

Il s'avère de plus en plus difficile de retracer les questions de financement des entreprises avec des statistiques très stables. Je retiendrai de la dernière table ronde que l'abondance des statistiques diffusées n'est pas assez connue et que les travaux considérables de la Banque de France méritent une large diffusion, qu'il s'agisse de l'offre de crédits ou de l'endettement de marché. D'autres phénomènes revêtent une importance croissante. Nous espérons apporter quelques éléments de réponse à travers le profilage et nos travaux collaboratifs avec les grands groupes.

La compétitivité coût est évidemment mesurée mais la compétitivité hors-coût est aujourd'hui considérée comme le reliquat, qui n'est pas mesuré par ailleurs. Tant que nous n'aurons pas apporté des chiffres à tous ces éléments extrêmement multidimensionnels et qualitatifs de la compétitivité hors-prix, nous en serons réduits à des informations fragmentaires. Nous-mêmes devons nous contenter pour l'instant d'assimiler la compétitivité hors-coût au résidu. Parmi les éléments que nous souhaitons instruire davantage figurent la qualité des produits, la recherche et l'innovation, le coût du capital. Disposer de chiffres pertinents et comparables d'un pays à l'autre s'inscrit dans une perspective sans doute plutôt lointaine. Ce sujet doit faire l'objet de réflexions au niveau français et européen. Même l'enquête de COE-Rexecode se fonde encore sur une approche mercantile, en ce qu'elle examine les produits sur étagère. Or les évolutions de nos parts de marché résultent sans doute aussi de choix de localisation des investissements et d'innovation qui sont opérés bien en amont de la disponibilité des produits et de la comparaison de leur qualité et de leur rapport qualité/prix mais j'ignore encore comment la statistique publique peut répondre à cette question.

Nous n'avons pas beaucoup parlé aujourd'hui de la comparabilité des indicateurs, un sujet qui me tient à cœur. Une polémique est née sur la durée et le coût horaire du travail. Or nous avons constaté que les

chiffres n'étaient comparables ni dans le temps ni dans l'espace. Les Allemands pourraient, selon nous, progresser encore davantage dans la mesure de la durée du travail par leurs enquêtes. Nous notons également un écart de taux de marge de dix points de valeur ajoutée entre la France et l'Allemagne. Or nous ignorons si cet écart représente une réalité économique ou résulte d'une différence méthodologique, comme il en existe dans la prise en compte du financement de la protection sociale. Nous devons absolument progresser dans la comparabilité de ces éléments, en particulier avec les Allemands.

Je terminerai en vous remerciant tous pour votre participation, notamment nos deux présidents de séance, qui ont conduit les débats avec humour et efficacité ainsi que toute l'équipe du secrétariat du Cnis qui a assuré l'organisation de cette rencontre.

Conclusion

Jean-Pierre DUPORT

Mes remerciements iront aux deux présidents de commission qui ont brillamment animé les tables rondes ainsi qu'à tous les intervenants. Cette journée nous a permis d'éclairer les grandes problématiques que pose le débat sur la compétitivité. Je suis très heureux que les deux présidents aient accepté de travailler ensemble autour de ce thème.. Ces éclairages ont permis d'introduire des dimensions jusque-là peu évoquées dans les diagnostics habituels, notamment les dimensions humaines. Je pense toutefois que nous aurions pu aller plus loin sur l'ancrage territorial, un sujet important. Je me souviens de travaux menés au Commissariat général au plan, sur l'analyse territoriale de l'épargne et son utilisation, un thème totalement absent de cette rencontre. Il ne serait pas inintéressant de le reprendre. Je remercie également les intervenants statisticiens et producteurs qui ont accompli des efforts de compréhension. Ils ont démontré leur capacité d'écoute et de travail. Je tiens à remercier tout particulièrement Odile Bovar et l'équipe qui l'accompagne au sein de l'Insee, de la Banque de France et de la DGCIS, ainsi que le secrétariat général du Cnis, qui ont travaillé à la réussite de cette journée. Les sujets se sont révélés tout à fait bien choisis et pertinents, comme le démontre votre présence encore en nombre en cette fin de journée. J'en profite d'ailleurs pour vous remercier d'avoir participé à ce débat dense et passionnant. Au-delà de votre participation ardente aux commissions, ces rencontres nous permettent d'aller au-delà du cercle des initiés. Je remercierai enfin M. Di Mauro d'avoir accepté de participer à notre séance.

Je sors de cette réunion convaincu que le rôle du Cnis se révèle tout à fait essentiel pour dégager de nouveaux besoins et repérer des lacunes éventuelles dans l'observation des phénomènes économiques, sociaux et environnementaux. Nous sommes en permanence confrontés à la problématique du dépassement de notre organisation politico-administrative pour toucher à la structuration des systèmes de relations économiques et sociales. C'est un point essentiel du projet de loi de Mme Lebranchu, comme le montre le débat sur les métropoles. Le travail que nous conduisons sur le profilage participe de cette recherche de la réalité de l'activité productive, au-delà de la structure juridique de l'entreprise. L'un des intérêts du Cnis consiste à essayer de faire apparaître la réalité de la vie économique et sociale, en construisant un système d'information adapté. Telle est notre responsabilité au sein du Cnis, dans une démarche d'anticipation. La première table ronde soulignait la difficulté pour identifier la valeur ajoutée, face à des frontières qui disparaissent entre l'industrie et les services. Je citerai les propos de Serge Tchuruk qui indiquait, voilà quelques années, qu'Alcatel Lucent ne produirait plus rien en France. La question qu'il posait à travers cette remarque très provocatrice soulevait un problème réel. J'ai aussi noté avec intérêt les éléments subjectifs et la prise en compte de la théorie des préférences révélées, qui suscitent une vraie interrogation pour nous et l'ensemble de l'appareil statistique. Je pense que le Commissariat général à la stratégie et à la prospective pourrait suivre les traces du Commissariat général au plan et devenir un lieu d'échanges. Nous serons d'ailleurs très heureux de son retour au sein du Bureau du Cnis. Tout ceci me conforte dans le fait que si le Cnis n'existait pas, il faudrait l'inventer. Je suis très heureux d'en être le Président aujourd'hui. Nous avons pour rôle d'aider l'ensemble du système statistique public. Le 30 janvier, au-delà de l'avis de moyen terme, nous tiendrons un débat sur l'utilité sociétale de la statistique publique. Les premiers entretiens que nous avons réalisés démontrent l'utilité de mesurer les attentes des acteurs sociaux vis-à-vis de l'appareil statistique. Je vous remercie et j'espère que ces rencontres nous permettront de préparer un bon moyen terme.

La séance est levée à 17 heures 15.

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Compte-rendu de la Rencontre moyen terme 2014-2018 – 20 juin 2013